



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 22 JANVIER 1998

www.lesoleil.com

Un combat inégal

La Sécurité civile n'avait pas les moyens de faire face au verglas

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ MONTRÉAL — La Sécurité civile a été prise au dépourvu par la tempête de verglas. Ses moyens pour faire face au sinistre étaient « nettement insuffisants », juge le sous-ministre associé Charles Côté, le grand responsable de toute la coordination des opérations en sécurité civile au Québec.

Qui plus est, l'organisme placé sous sa responsabilité n'avait jamais imaginé que le verglas serait à l'origine de la destruction d'une importante partie du réseau de transport et de distribution électrique. Cette hypothèse ne figurait tout simplement pas dans ses scénarios de sinistre.

Les conséquences de la tempête de verglas viennent de lui rappeler une évidence: les sources des sinistres sont multiples et, par nature, inattendues. Une possible destruction d'une partie du réseau électrique en plein hiver avait déjà été prise en compte, mais dans un tout autre contexte: celui d'un tremblement de terre dans la métropole.

Pour la Sécurité civile, ce qui s'est produit dans le sud-ouest du Québec équivaut à un scénario « de cataclysme extraordinaire ». Pas en termes de victimes ou de destruction de bâtiments, mais en ce qui a trait à l'effort de coordination qu'il a fallu déployer, estime Charles Côté, responsable des



Charles Côté

volets sécurité et prévention au ministère de la Sécurité publique.

C'est vers M. Côté que le premier ministre Lucien Bouchard s'est tourné dès les premières heures de la crise provoquée par la tempête de verglas. Le haut fonctionnaire était également aux commandes lors des inondations du Saguenay, un sinistre plus facile à « gérer », se souvient-il.

Dans le cas de la tempête de verglas, qui a privé d'électricité jusqu'à trois millions de Québécois et touché 500 municipalités, « les moyens à notre disposition étaient nettement insuffisants », analyse-t-il. Il a fallu mobiliser à peu près tout ce qui existait de ressources en lits, couvertures, trousseaux d'hygiène, généra-

L'hypothèse d'une pareille destruction du réseau n'était pas dans les plans

Voir COMBAT en A2 >

AUTRES TEXTES

- 1^{er} recours collectif Page A10
- Évaluation d'Ottawa Page A10
- 650 M\$ de travaux Page A12

La tempête divise les péquistes à Montréal

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — La tempête de verglas n'en finit pas de provoquer des remous politiques au sein du Parti québécois.

Hier, des militants péquistes de la région de Montréal se sont affrontés sur la question du plan stratégique d'Hydro-Québec, adopté à la dérobée, la semaine dernière, par le gouvernement Bouchard.

Le PQ de Montréal-Centre a tenu à se dissocier d'une sortie effectuée contre le plan stratégique au nom de 31 associations de comté. Le mémoire rendu public « n'a jamais été présenté et encore moins entériné par le conseil régional de Montréal-Centre », a fait valoir son président, Mario Beaulieu. Selon lui, il est trop tôt pour porter un jugement, tant sur la proposition d'Hydro que l'adoption du décret.

M. Beaulieu blâme le corédacteur du document qui devait être présenté devant la commission parlementaire, présidée par le député libéral Christos Sirros. « Aucun mandat n'a été donné au vice-président de Vaudreuil, Jean-François Blain, afin qu'il puisse prendre contact avec M. Sirros, prendre position ou faire des déclarations publiques au nom des militants de Montréal-Centre. »

Joint chez lui, M. Blain a répliqué que « quelques comtés reculent à la dernière minute. Mais notre mémoire est conforme à toutes les résolutions

Voir DIVISE en A2 >



Pour la première fois depuis la Révolution, Fidel Castro arborait costume et cravate devant ses concitoyens, hier, lors de l'arrivée du pape à La Havane.

Accueil historique

Castro revêt ses plus beaux habits pour le Saint-Père

LA HAVANE (d'après AP et AFP) — Jean Paul II est arrivé hier à Cuba pour une visite historique de cinq jours, la première d'un pape dans ce pays. De sa venue, les Cubains attendent un nouveau vent de liberté, notamment religieuse, tandis que les autorités de l'île espèrent rompre leur isolement international.

Jean-Paul II s'était juré de se rendre dans le dernier bastion communiste du monde occidental, même, si nécessaire, en chaise roulante. Il a été accueilli à bras ouverts par la population et les dirigeants.

Depuis les milliers de Cubains enthousiastes agitant des drapeaux du Vatican massés le long des rues dès le début d'un après-midi ensoleillé, jusqu'au président Fidel Castro, qui pour la première fois depuis la Révolution arborait costume et cravate devant ses concitoyens, les marques de respect et de joie se sont succédées.

Avant même d'arriver à Cuba, le souverain pontife a donné un tour délibérément politique à cette visite « pastorale » en interpellant le régime castriste sur la question des droits de l'homme, mais aussi les États-Unis sur l'embargo qu'ils imposent à l'île communiste depuis 36 ans.

À bord de l'avion qui le conduisait vers La Havane, il a déclaré à l'attention de Fidel Castro: « J'espère que des progrès seront faits en matière de liberté et de dignité de l'homme. C'est un domaine dans lequel des progrès doivent être faits ». Concernant l'embargo américain, il a estimé que les États-Unis devaient « changer » leur politique à l'égard de Cuba.

Sous un soleil de plomb, tandis que le président cubain serrait la main du souverain pontife, des enfants se sont approchés pour lui tendre une boîte contenant de la terre de Cuba que le pape a embrassée, respectant la tradition de ses 20 années de pontificat.

Tenant par moments le pape par le bras, le président cubain l'a ensuite accompagné jusqu'à l'endroit prévu pour la cérémonie officielle.

Apparemment en forme, le pape a prié pour que Cuba « offre à tous un climat de paix, de confiance mutuelle.

Voir ACCUEIL en A2 >

Les aéroports vulnérables en matière d'incendie

OTTAWA (d'après PC) — Un document du ministère canadien de la Défense nationale affirme que les normes en vigueur dans les aéroports civils canadiens en matière de lutte contre les incendies ne valent pas cher, et mettent peut-être même des vies en danger.

Le rapport du ministère, daté de novembre 1996, traite des normes des services de lutte contre les incendies dans les aéroports de l'armée. Il conclut que ces normes excèdent déjà nettement celles de Transports Canada.

Toutefois, laisse-t-on entendre, les passagers et membres d'équipage qui ne seraient pas capables de quitter eux-mêmes l'épave d'un avion accidenté dans un aéroport civil n'ont que peu de chances de s'en sortir, parce que Transports Canada exige seulement des services aéroportuaires anti-incendie qu'ils fournissent des secours à l'extérieur de l'appareil.

Voir INCENDIE en A2 >

LA MÉTÉO



Maximum -12, minimum -19
Ensoleillé. Ennuagement, neige en après-midi.
Détails page C2

LE MONDE



Embarassant

Après l'affaire Paula Jones, Bill Clinton a dû nier avoir eu une relation avec Monica Lewinsky.

PAGE A 15

QUÉBEC, 101^e ANNÉE, N° 24
FLORIDE, 1.65 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.



MIDLAND WALWYN 10.00%* VERSEMENT MENSUEL
OPTUS GAZ NATUREL
Appelez 1 800 463-8317 ou 652-8011
*Taux sujet à changement sans préavis.
Membre - CPE



TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 9
Le Québec et le Canada.....	10 à 14
Le Monde.....	15

CAHIER B	
Questions d'argent.....	1 à 10
Bourses.....	4 et 5
Opinions.....	8 et 9

CAHIER C	
Le Monde Magazine.....	1 et 2
Arts et spectacles.....	3 à 10
Votre agenda.....	4
Ce soir à la télé.....	4
Annonces classées.....	6 à 8
Décès.....	8 et 9

CAHIER D SPORTS	
Statistiques.....	2 et 4
Jeux et B.D.....	7

SERVICES

Abonnements.....	686-3344
1-800-463-2362	
Annonces classées.....	686-3311
Carrières et Professions.....	686-3270
Internet.....	www.lesoleil.com
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Publicité générale.....	686-3270
Rédaction.....	686-3394
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

NUMÉROS CHANCEUX

QUÉBEC 49

tirage du 21-01-98
4-8-20-23-27-38
(complémentaire)
19

6/49

tirage du 21-01-98
2-3-10-16-27-37
(complémentaire)
45

EXTRA

tirage du 21-01-98
080455

LA QUOTIDIENNE

tirage du 21-01-98
7-2-3
9-3-6-4

BANCO

tirage du 21-01-98
1-6-8-14-15-16-21-22-31-35-42-45-
50-53-54-56-62-63-69-70

C'ÉTAIT HIER

- 1986 — Trois Sikhs, déclarés coupables de l'assassinat d'Indira Gandhi, chef du gouvernement indien, sont condamnés à mort.
- 1949 — Les communistes chinois occupent Pékin.

Black-out à Gaspé

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — Quelque 15 000 citoyens de la péninsule gaspésienne ont pu imaginer, depuis hier soir, ce qu'est un black-out électrique alors qu'une panne générale sévit des environs de Rivière-au-Renard jusqu'au grand secteur de Gaspé.

« Toutes nos équipes du secteur ont été mobilisées pour trouver la cause de la panne », a soutenu O'Neil Côté, conseiller en communications d'Hydro-Québec à Rimouski.

Et ceux-ci devaient travailler fort: inspecter, en motoneige, sous des rafales de vent atteignant parfois 70 kilomètres/heure, la ligne électrique Rivière-au-Renard-Gaspé-Chandler, longue d'une centaine de kilomètres.

Selon M. Côté, des clignotements ont été ressentis de 19h10 à 19h30 sur la ligne de 161 KV. Puis, ce fut le black-out.

La panne touche 4420 clients du secteur de Gaspé et 2625 autres du secteur alimenté par le poste de distribution de Rivière-au-Renard. « Je ne peux pas vous prédire la durée de la perte de courant, mais je peux vous affirmer que cela peut être long », a renchéri M. Côté.

Le plus difficile, selon ce dernier, c'est qu'aucune cause n'a été clairement identifiée pour expliquer la panne. « Ça peut être le vent, un fil de casé, un appareil qui ne fonctionne plus. On l'ignore. »

Environnement Canada situait à -7 le thermomètre hier à 22h. La température devait fléchir jusqu'à -15 au cours de la nuit alors que d'importantes rafales, allant de 30 à 70 km/h, étaient attendues. L'accumulation de neige ne devrait pas dépasser les 5 centimètres en raison de la force des vents.

COMBAT
50 villes sur 500

Suite de la Une

trices etc. L'opération ne s'est pas déroulée sans peine.

Exemple parmi d'autres. Ce n'est qu'avant-hier, au quinzième jour de la crise, que l'offre en génératrices est enfin parvenue à combler la demande. Et ce, même si des centaines de personnes ont travaillé jour et nuit d'arrache-pied à la coordination des mesures d'urgence.

100 000 LITS

Samedi, le premier ministre Lucien Bouchard a juré que le Québec serait dorénavant mieux préparé à faire face à d'éventuels sinistres. Au cours de l'entrevue accordée au SOLEIL, Charles Côté a précisé que le Québec conservera une capacité d'accueil d'un minimum de 100 000 personnes sinistrées une fois l'actuelle crise terminée.

« On va garder un minimum de 100 000 lits et couvertures ainsi que tout ce qu'il faut pour ouvrir et maintenir en activité des centres d'hébergement capables de loger autant de sinistrés. »

Il faudra ensuite déterminer la part qui reviendra aux villes, celle qui sera

placée dans des entrepôts régionaux et la réserve stratégique qui sera conservée pour l'ensemble du territoire.

Par la suite, tout le monde devra faire son examen de conscience. La Sécurité civile, mais aussi les villes. « C'est sûr que j'aurais aimé avoir tout l'équipement nécessaire à ma disposition et être capable de le rendre disponible, dit Charles Côté. Mais j'aurais aussi aimé que toutes les municipalités aient un plan d'urgence. »

Le sous-ministre associé estime à une cinquantaine seulement le nombre de villes, sur les 500 touchées, qui possédaient des plans d'urgence. Pour lui, comme pour son patron, le ministre Pierre Bélanger, la clé du succès ou de l'échec des opérations de secours est là.

Que la Sécurité civile n'ait jamais jonglé avec le scénario d'une destruction par le verglas n'a eu aucune incidence sur le terrain, assure-t-il.

« On peut prévoir dans de grands livres savants toutes sortes de scénarios. Mais l'important est d'avoir une structure opérationnelle d'urgence. À partir du moment où vous avez un plan et que vous êtes en mesure de mobiliser vos ressources, vous pouvez faire face à différents événements. »

ACCUEIL
Feu vert au pape

Suite de la Une

de justice sociale et de paix durable ». « Puisse Cuba, avec son potentiel magnifique, s'ouvrir au monde, et puisse le monde s'ouvrir à Cuba », a ajouté Jean-Paul II.

Souhaitant la bienvenue au souverain pontife, Fidel Castro a comparé à l'embargo qui frappe Cuba au martyre enduré par les premiers chrétiens de la Rome antique, parlant même de « génocide ».

Après les hymnes du Vatican et de Cuba, le président Fidel Castro a souhaité la bienvenue à Jean-Paul II et l'a encouragé à s'exprimer « avec une entière liberté » durant son séjour dans l'île.

« Nous pensons de la même manière sur beaucoup de questions du monde d'aujourd'hui », a relevé Fidel Castro en allusion à la doctrine sociale de l'Église qui pourfend les excès du libéralisme économique et du capitalisme.

« Que pouvons-nous vous offrir à Cuba, votre Sainteté », a modestement demandé Fidel Castro avant de répondre, mettant en avant les acquis de la Révolution. « Un peuple avec peu d'inégalités, moins d'enfants sans écoles, moins de malades sans hôpitaux, plus d'enseignants et de médecins per capita que dans tout autre

pays que vous avez visité », a indiqué le leader cubain.

À bord de la papemobile où il s'est d'abord tenu debout, le pape a lentement parcouru, en route vers la Nonciature apostolique, les rues de La Havane où s'étaient massés des milliers de Cubains. La télévision cubaine a retransmis en direct l'arrivée du souverain pontife.

La radio officielle Rebelde a appelé les Cubains « croyants et non croyants » à se masser le long de la route empruntée par le cortège du pape depuis l'aéroport jusqu'au centre de La Havane. Les employés de nombreuses entreprises d'État et administrations ont été autorisés à s'absenter de leur travail — sans retenue de salaire — pour cette occasion.

Par ailleurs, l'aéroport de La Havane a été le théâtre d'émouvantes retrouvailles entre des exilés, de retour dans l'île pour la visite du pape, et des parents qu'ils n'avaient souvent pas vu depuis de longues années.

Sa première étape le conduit aujourd'hui à Santa Clara, dans le centre, là-même où les restes d'Ernesto « Che » Guevara ont été inhumés l'an dernier dans un mausolée érigé en son honneur. Dans l'après-midi, il s'entretiendra à La Havane avec Fidel Castro.

DIVISE
Commission en février

Suite de la Une

qui ont été votées » au sein des différentes instances du PQ en condamnant le virage vers l'exportation d'énergie.

Les déclarations de M. Blain ont coïncidé avec celles du président du comité du PQ sur l'environnement, Gilles Lavoie qui trouve « de maladroite et décevant » l'adoption sans examen public du plan. Pourtant, un des responsables du PQ a tenu à faire savoir que « parler de grogne au parti, c'est un peu fort. Elle n'est pas généralisée. Il est normal que les gens veuillent un débat. »

La députée péquiste de Mille-Iles, Lyse Leduc, a remis en cause, quant à elle, le décret pour permettant à Hydro de construire une ligne électrique entre Duvernay et Anjou. L'élué croit que la société d'État doit réexaminer la possibilité d'enfouir les câbles à haute tension, une solution jugée trop dispendieuse par Hydro.

Par ailleurs, l'entourage du ministre Guy Chevrette (Énergie et Ressources) a reconnu, hier, s'être trompé en prétendant que la loi forçait le gouvernement à adopter immédiatement par décret le plan stratégique. « Nous avons confondu l'obligation de tenir une commission parlementaire avec celle d'adopter le document », a commenté l'attachée de presse du ministre.

ET IL Y AURA COMMISSION...

En fin de journée, le premier ministre Lucien Bouchard a confirmé que la commission parlementaire sur Hydro aura lieu, vers la fin du mois de février. Et ce, même si le projet de planifica-

tion de la société d'État a été adoptée par son cabinet et que Christos Sirros, président du groupe, juge l'exercice futile.

M. Bouchard a réitéré que le gouvernement a voté le décret pour rassurer les milieux financiers. Cela servira aussi à confirmer le gel des tarifs pour les prochaines années, a-t-il ajouté. « Mais les décisions finales seront prises à la suite de la commission parlementaire. »

« Nous ne sommes pas fous. Le gouvernement et Hydro ne travaillent pas en vase clos. Il y aura débat public. » Le premier ministre n'a pas écarté qu'une enquête soit déclenchée sur l'immense panne de courant qu'a provoquée la pluie verglaçante. « Nous regardons cela. »

Pour l'opposition libérale, c'est la seule voie à explorer. Hier, M. Sirros a indiqué que les élus du Parti libéral du Québec pourraient profiter de la tenue de leur caucus, lundi, pour exiger le déclenchement d'une investigation en profondeur.

Il a accueilli avec cynisme l'annonce de M. Bouchard de demander à la commission de se réunir. « Avez-vous vu un gouvernement changer beaucoup de choses après avoir voté ? »

« Nous, nous réclamons une enquête sur des événements qui ont affecté trois millions de Québécois. Quelles leçons tirer ? Ne doit-on pas aussi scruter la Sécurité civile ? »

Sa commission parlementaire est un forum trop étroit pour en débattre. « Ce ne sont pas juste les méchants libéraux qui essaient de se faire du capital politique, a-t-il ironisé, en faisant allusion aux remous au PQ. Il y a des péquistes qui trouvent aussi qu'il y a des problèmes. »

INCENDIE
Divisions

Suite de la Une

« Dans l'éventualité d'un écrasement, à ce niveau de protection, les passagers et membres d'équipage (qui) peuvent sortir par eux-mêmes des débris pourraient être les seuls survivants », lit-on.

Le rapport de la Défense nationale note aussi que Transports Canada a tendance à se fier sur un seul pompier par camion d'incendie pour contrôler un incendie dans les aéroports, et que le sauvetage comme tel est laissé aux transporteurs aériens, aux postes locaux de pompiers et aux préposés aux urgences dans les aéroports.

Stéphane Corbin, porte-parole du ministre des Transports David Collette, a expliqué que ces questions

sont à l'origine de la mise sur pied du groupe de travail, afin de s'assurer que les Canadiens continuent à avoir confiance dans le système de transport aérien. Le ministre Collette avait indiqué, en décembre, qu'il demanderait au groupe de travail de lui remettre un rapport fin janvier sur l'écrasement d'un avion d'Air Canada à Fredericton.

Le groupe de travail, constitué de membres de l'industrie de l'aviation, y compris plusieurs syndicats, s'est réuni hier à Ottawa. Mais une coalition de syndicats s'est dissociée du groupe, accusant les groupes issus de l'industrie du transport aérien de s'opposer à une modification de règlement qui obligerait tous les aéroports à avoir une équipe de sapeurs-pompiers sur place chaque fois qu'un avion atterrit.

Une association de pompiers envisage également de quitter le groupe parce que, a expliqué Lorne MacLean, ex-président de l'Association canadienne des capitaines pompiers, Transports Canada semble opposé à modifier ses règlements.

simplifiez-vous la vie, passez au salon!

Durant 4 jours, on vous éclaire sur tout ce qui touche votre vie financière! Tout est là, sous le même toit!

✓ Constituez-vous un portefeuille de fonds mutuels gagnants: consultez nos experts!

✓ Devenez un contribuable averti: profitez de tous les abris fiscaux, exemptions et reports d'impôt!

✓ Apprenez les nouvelles règles du jeu pour contribuer le maximum à votre REER... et le faire fructifier!

✓ Réalisez votre projet « maison » tandis que les taux d'intérêt sont à leur plus bas!

✓ Sachez tout sur les carrières de l'an 2000 et sur les façons de créer votre entreprise.

SALON
ÉPARGNE-
PLACEMENTS^{MD}
::: 1998 :::

200
EXPOSANTS

Préparez dès maintenant votre visite au Salon! Obtenez la liste des exposants, l'emplacement de leurs stands et l'horaire des conférences sur notre site « Internet »:

www.finances-en-direct.com



250
CONFÉRENCES
POUR VOUS AIDER
À CONCRÉTISER
VOS PROJETS!



QUÉBEC
CENTRE DES CONGRÈS
22 au 25 janvier 1998
Jeudi, vendredi, samedi : 11 h à 21 h
Dimanche : 11 h à 18 h



DÈS
AUJOURD'HUI

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

MONTRÉAL TRUST CO.
 CERTIFICAT DE
 PLACEMENT GARANTI
 Échéance : 1 an
4,50%
 ScotiaMcLeod
 Partenaires à vie
 PIERRE P. BLAIS
 680-1454
 1-800-463-5000 *Taux sujet à changement sans préavis

PROCÈS POUR EXTORSION

La maison d'accueil est blanchie, mais pas l'employée

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — La cour d'appel rejette une action dirigée contre le Havre des femmes, une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence, à l'Islet, dont une des employées a extorqué 27 600 \$ à une bénéficiaire.

En cour supérieure, le juge avait condamné tant le Havre des femmes que sa préposée, Nicole Denis, et son mari, Bernard Leblanc, à payer ce montant à la bénéficiaire à titre de dommages. Les juges Louis LeBel, Jean-Louis Baudouin et Jacques Chamberland, de la cour d'appel, ont toutefois cassé ce jugement en rejetant l'action contre la maison d'hébergement.

Comme le couple n'avait, quant à lui, pas déposé de pourvoi, il demeure condamné à payer seul le montant détourné. Sa culpabilité, en effet, a été définitivement établie, comme, d'ailleurs, son insolvabilité.

Les événements remontent à 1991, lorsqu'une dame en instance de divorce se rend au Havre. Parmi les intervenantes de la maison d'hébergement, elle rencontre Nicole Denis.

La fille de la bénéficiaire confie alors à l'intervenante que sa mère consomme de l'alcool de façon excessive. Durant la même période, Nicole Denis cherche à connaître auprès de la dame la valeur de sa maison et de ses automobiles.

Elle apprend par ailleurs que la bénéficiaire a reçu une somme de 40 000 \$ en règlement de son divorce. L'intervenante invite alors la dame à demeurer chez elle aussi longtemps qu'elle le voudra, lui promettant de la laisser boire autant qu'elle le désire.

On la faisait boire pour mieux la détrousser

L'invitation est acceptée et la dame séjourne chez le couple Denis-Leblanc durant deux semaines, même si elle est toujours considérée comme hébergée sur la fiche d'admission du Havre. D'ailleurs, elle avait quitté l'établissement à l'insu de sa direction, comme le lui avait demandé Nicole Denis.

Durant son séjour chez le couple, la dame consomme effectivement beaucoup d'alcool. On la convainc alors de faire des avances totales de 27 622 \$.

Lorsque la dame a finalement repris le contrôle d'elle-même, elle a demandé le remboursement des sommes extorquées, et Nicole Denis a offert de rembourser sa dette par versements de 300 \$ par mois. Elle a essuyé un refus, et l'action a été intentée.

Dans son examen de la responsabilité du Havre, la cour d'appel note que rien n'établit une faute dans le processus d'embauche et la formation de Nicole Denis. Aucune plainte n'avait d'ailleurs été portée contre elle.

Selon le tribunal, on ne saurait non plus faire grief au Havre de l'absence de directives sur le comportement possible de ses employées, toutes les intervenantes ayant reçu instruction de ne pas héberger les bénéficiaires. Le Havre satisfaisait donc aux obligations d'un employeur raisonnable et prudent, dans ce domaine d'activités. Les mesures prises, estime en effet la cour d'appel, étaient adaptées à la nature de l'établissement.

D'autre part, l'acte fautif, comme tel, s'est déroulé complètement en dehors du cadre des fonctions de Nicole Denis. Il violait d'ailleurs des instructions données aux intervenantes. Donc, de conclure le tribunal, l'acte de Nicole Denis n'a sûrement pas été fait dans l'intérêt ou le bénéfice même égoïste et partiel du Havre.

Le robot à l'oeuvre



La police de Sainte-Foy a étrenné hier sa toute nouvelle roulotte-radar sur la rue de Lavigerie, entre 8 h et 14 h. Le « robot » permet aux automobilistes de connaître la vitesse à laquelle ils roulent et leur rappelle la vitesse permise dans cette zone. Les résultats obtenus hier indiquent que sur 1256 véhicules, une soixantaine auraient hérité d'un billet d'infraction. La plus haute vitesse enregistrée dans cette zone de 50 km/h était de 81 km/h. La police de Sainte-Foy a acquis ce nouvel outil avant les Fêtes. Le radar ne peut être installé que lorsque les conditions climatiques le permettent, lorsque la voie est bien dégagée. Il permettra d'identifier les zones problématiques, dans lesquelles de vrais policiers interviendront alors. C.S.

QUÉBEC

27 autobus hors circuit pour 4 jours

Nova Bus n'est pas seule en cause

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Des autobus étaient bondés, hier, et des passagers ont été laissés sur les trottoirs sur les lignes 7, 800 et 801. Pourtant, les usagers de la STCUQ ne se sont pas plaints plus que de coutume.

C'était le bilan préliminaire, hier matin, du retrait de 27 autobus de type Classique de l'année 1995, rendus dangereux par une panne du système de direction qui les rend beaucoup moins manoeuvrables.

La situation reviendra graduellement à la normale en fin de journée demain. En attendant, les heures de pointe demeureront un peu difficiles.

La STCUQ ne dispose que de 390 véhicules au lieu des 405 habituellement en service aux heures de pointe. Plusieurs véhicules ont été loués de compagnies privées pour atténuer l'impact de la mise à l'écart temporaire des 27 autobus.

La défectuosité a été découverte après l'examen d'un véhicule dont le système de servo-direction est tombé en panne, lundi soir, sur la route. La direction a décidé, mardi soir, de retirer de la circulation tous les autobus de ce modèle après que cette défectuosité eut aussi été constatée sur d'autres véhicules du même modèle ayant, comme le premier, environ 100 000 kilomètres au compteur.

La perspective que ces véhicules de 40 pieds, chargés de 65 passagers, deviennent soudainement très difficiles à manoeuvrer, dans la côte d'Abraham ou sur l'autoroute du Vallon, par exemple, a amené la direction à décider du retrait de tous les véhicules dangereux, indiquait le directeur-général Steve Cameron, en conférence de presse.

24 HEURES SUR 24

Depuis la nuit de mardi à hier, des équipes de mécaniciens travaillent 24 heures par jour à remplacer les pièces défectueuses. L'opération prend actuellement huit heures par autobus. La pièce défectueuse est un tout petit cylindre creux, dont la paroi intérieure dentelée est complètement érodée. Cette pièce, appelée accouplement d'entraînement, est insérée dans le compresseur à air, et sert à entraîner l'engrenage de la pompe de la servo-direction.

Le fournisseur du compresseur est la firme Cummings tandis que la pompe de servo-direction est fabriquée par Nova Bus. Laquelle des deux compagnies est responsable? On s'est entendu pour que le problème soit réparé d'abord et que les compagnies fassent passer en second le règlement de leur différend à ce sujet, disait M. Cameron.



Des équipes de mécaniciens travaillent 24 heures par jour à remplacer les pièces défectueuses.

Cummings a donc fourni immédiatement un nombre suffisant de nouveaux compresseurs (en démontant même des autobus à Montréal!) pour que la réparation se fasse d'urgence.

Ce n'est pas la STCUQ qui paiera la note de temps supplémentaire des mécaniciens et de location d'autobus de remplacement, assure le directeur général. Le montant est actuellement impossible à évaluer.

LES PLANCHERS BAS

Par ailleurs, M. Cameron annonçait que la STCUQ signera ces jours-ci le contrat d'achat de 40 autobus américains usagés qui remplaceront les commandes de 1998 et 1999 de nouveaux autobus à plancher bas Novabus, annulées au cours des derniers mois.

La STCUQ cherche encore une dizaine de véhicules usagés. Elle recevra aussi, en avril ou mai, une dizaine d'autres Novabus dont la commande n'a pu être annulée. En septembre 1998, la flotte de la STCUQ atteindra le nombre sécuritaire de 495 autobus. La société roule actuellement avec 460 véhicules dont une proportion de 14 à 20% (un niveau normal dans cette industrie) est constamment au garage pour être réparée ou entretenue. Les 35 Novabus à plancher bas, qui coûtent 350 000 \$ pièce, passent deux fois plus de temps que les autres en atelier.

Des tunnels à économie

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

QUÉBEC — La Communauté urbaine de Québec (CUQ) pourrait économiser des millions \$ en utilisant des tunnels existants pour servir de réservoirs de rétention des eaux usées.

Le conseil de la CUQ devra étudier une proposition en ce sens faite par la firme BPR, ingénieurs-conseils, qui a déjà réalisé l'étude préliminaire du contrôle des débordements des eaux usées de la CUQ.

La proposition, faite il y a un an, permettrait de contrôler, pour chaque épisode de débordement, un maximum de 15 000 mètres cubes déversés sur la plage Jacques-Cartier, pour un coût d'environ 4 millions \$, soit « un rapport économique très favorable au regard du coût par m³ de rétention », précise M. Pierre Lavallée, président exécutif de BPR, dans une lettre au directeur général de la CUQ, M. Serge Allen.

Le projet global de contrôle des débordements à la CUQ prévoit contrôler un maximum d'un peu moins de 150 000 mètres cubes d'eaux usées pour 149 millions \$.

Les tuyaux dont parle M. Lavallée sont à la station de traitement des eaux usées de Sainte-Foy. Sa solution, selon lui, a le mérite de favoriser l'utilisation d'ouvrages existants et de protéger dès maintenant la plage Jacques-Cartier. Le projet pourrait être subventionné à hauteur des deux tiers du coût par le gouvernement.

Ce pourcentage de la subvention n'aide pas le dossier à cheminer à la CUQ, selon le maire de Sillery Paul Shoiry. Il voudra avant toute chose que les ingénieurs de la CUQ étudient la proposition non sollicitée afin de voir si elle est avantageuse.

AGRANDISSEMENT À PRÉVOIR

Par ailleurs, les maires de la CUQ devront se pencher un jour sur un autre projet: l'agrandissement de la station de Sainte-Foy. Ce n'est pas qu'elle n'est pas performante, au contraire. Elle fonctionne très bien, selon la CUQ. Mais si le secteur ouest du territoire continue de se développer, la station ne fournira plus. C'est pour cela que le programme triennal d'immobilisations de la CUQ prévoit 1 million \$ à cette fin en 1999, et 2 millions \$ en l'an 2000.

Toutefois, ce n'est là qu'une intention, qui ne signifie pas que la CUQ a décidé de faire ces travaux, évalués à 5 millions \$. Ce dossier aussi risque de rencontrer bien des objections chez les maires de la CUQ. Il suscitera en tout cas bien des questions. Ainsi, comment se fait-il qu'on ait mal évalué la croissance démographique du secteur ouest de la CUQ, il y a quelques années?

Le Progrès civique en deuil

QUÉBEC — Membre-fondateur et président de la Ligue de progrès civique qui a donné naissance au parti du Progrès civique (PC), M. Raymond Gérin est décédé à l'âge de 81 ans, mardi.

La Ligue de progrès civique a été fondée en août 1962 et a appuyé la candidature de 16 personnes aux élections de l'automne. Cinq d'entre elles, dont le futur maire Gilles Lamontagne, ont été élues. La Ligue de progrès civique est née en réaction au système municipal sclérosé de l'époque.

Les membres-fondateurs de la Ligue étaient, outre M. Gérin, MM. Armand Trottier, qui fut le premier président de la Communauté urbaine de Québec, Charles-H. Blais, Alfred Lévesque, Charles-Henri Lavertu, Paul Delisle, Eugène Chalifour, Jean Champoux, Victor Morency, Edmond Proulx, Jean-Mathieu Cantin et Joseph Parent.

Les funérailles de M. Gérin auront lieu demain à 14 h, en l'église Saint-Pie-X.

NOUS NOUS OCCUPONS DES DÉTAILS DE LA GESTION DE VOTRE REER.

Ainsi, il vous reste plus de temps pour gérer vos autres activités.

Appelez votre conseiller du Trust Royal au :
(418) 654-9850

www.royalbank.com/french/wealth

Vous pouvez faire ajuster votre REER ou votre portefeuille non enregistré à vos besoins et le faire gérer par des professionnels expérimentés. Au Trust Royal, nos conseillers travaillent en collaboration avec les gestionnaires de portefeuilles autorisés de Gestion de portefeuilles TR Inc. et seraient heureux de discuter avec vous des REER PROGRÉS™ du Trust Royal. Obtenez tous les détails dès aujourd'hui.

TRUST ROYAL

Membre du Groupe Financier Banque Royale®

INFORMEZ-VOUS CHEZ NOUS AU SUJET DES REER PROGRÉS™ DU TRUST ROYAL.

Les services de gestion de portefeuilles Trust Royal sont fournis par Gestion de portefeuilles TR Inc., une filiale du Trust Royal. Marque de commerce de la Banque Royale du Canada, de la Société Trust Royal du Canada et de la Compagnie Trust Royal, usages réservés de cette marque.

QUÉBEC

Parti pour frapper

Un automobiliste qui roulait à 150 km/h sur le boulevard Charest, en fin de soirée, mardi, a fini sa course en percutant coup sur coup un véhicule, un lamadaire, un poteau et un autre véhicule, à l'intersection de la côte Saint-Sacrement. Après avoir fait plusieurs tonneaux, sa voiture s'est immobilisée à l'envers. Étonnamment, le conducteur n'a subi que des blessures légères. Avant l'accident, il était suivi par des contrôleurs routiers de la SAAQ, qui l'ont aussi vu brûler deux feux rouges. L'homme héritera de contraventions au code de la sécurité routière. La police de Québec étudie aussi la possibilité de porter des accusations de conduite dangereuse contre le chauffard. C.S.

ST-JEAN-CHRYSOSTOME

Encore un incendie

Un incendie d'origine électrique a lourdement endommagé l'intérieur d'une résidence de Saint-Jean-Chrysostome, hier matin. Les trois occupants du 1180, Commerciale, étaient absents lorsque le feu s'est déclaré. Les pertes sont évaluées à au moins 60 000\$. Les pompiers de la municipalité ont eu recours à l'aide de leurs confrères de Saint-Romuald. Ils ont mis une heure à circonscrire les flammes. Il s'agit du second incendie en trois jours à survenir sur cette artère. Le premier, celui de l'entrepôt Labon, un grossiste en produits d'horticulture, a causé des dommages qui devaient atteindre le million \$. C.S.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est pas une poubelle!

Environ une soixantaine d'opposants au projet de traitement de sols contaminés aux BPC par la compagnie Récupère-Sol, à Saint-Ambroise, au Saguenay, ont bravé le froid, hier, en manifestant à l'entrée du parc des Laurentides. Armés de pancartes sur lesquelles on pouvait lire des phrases comme «Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est pas une poubelle», «Gardez votre merde», les manifestants ont distribué des tracts aux conducteurs des véhicules, de 9h à 13h. De plus, en arrêtant les camions qui arrivaient pour s'assurer qu'ils ne transportaient pas de BPC, les organisateurs de la manifestation espéraient sensibiliser toute la population régionale au problème des déchets toxiques. «Nous voulons lancer un message clair au gouvernement, concernant l'importation des BPC. Ce sont des déchets dangereux et nous n'en voulons pas», a expliqué Alain Brochu, du Groupe de recherche écologique de La Baie (GREB). Selon lui, il s'agit d'un problème qui touche toute la population régionale et pas seulement les citoyens de Saint-Ambroise: «C'est la réputation du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui est en jeu, et les dommages environnementaux toucheraient tout le monde.» M. Brochu se défend bien d'être contre le traitement des déchets de la région. Par contre, il s'oppose à ce que d'autres villes produisent des BPC et s'en débarrassent en les envoyant à Saint-Ambroise. «Nous ne sommes pas des groupes contre le traitement de nos trucs à nous. Ceux qui envoient leurs déchets en produiraient moins s'ils devaient s'en occuper après», affirme-t-il. (PC)

Appel pressant en faveur des enfants malades du cœur

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — «On se bat corps et âme pour obtenir les équipements nécessaires. Nous faisons des démarches à la Régie, mais ça n'aboutit jamais. C'est vrai pour En Cœur, Leucan, Enfants Soleil. Il faut recueillir de plus en plus de fonds privés. C'est la façon de progresser».

Le Dr Christine Houde est cardiologue et pédiatre au CHUL. Elle est aussi membre du conseil de l'Association québécoise pour les enfants malades du cœur. Quand les fonds ne viennent pas de l'État, par le biais de l'établissement, de la Régie régionale ou du ministère de la Santé, on fait appel au public. Et on se lance dans une collecte de fonds, messages télé de Lara Fabian à l'appui.

«Il faut être patient. Et tenace. Car les budgets sont très limités. Sinon, il faut recourir aux fondations, aux associations. Il a fallu quatre ans pour avoir de nouveaux appareils d'échographie», explique le Dr Alain Cloutier, chef du service de cardiologie pédiatrique.

Sauf que dans le passé, une association comme En Cœur s'est plutôt consacrée aux projets destinés à améliorer le confort ou l'information des petits patients et de leurs parents. Comme une salle d'attente confortable, une terrasse ensoleillée, des jouets, des jeux vidéo, des téléviseurs pour les enfants qui devaient demeurer immobiles dans leur lit au sortir d'une intervention.

«L'objectif de l'Association est d'apporter un support moral, psychologique et financier aux parents», explique Andrée Vézina, la présidente régionale, elle-même mère d'une fillette de six ans ayant subi trois interventions à cœur ouvert.

En 1997, les fonds ont servi, entre autres, à la création d'un enregistrement de 20 minutes pour expliquer comment se font les interventions.

«C'est un drame quand on dit aux parents que leur enfant nécessite une chirurgie cardiaque. Pour eux, le monde s'arrête, c'est difficile à vivre. La vidéo tente de démystifier cette chirurgie», explique le Dr Houde.

140 OPÉRATIONS PAR ANNÉE

La cardiologie pédiatrique n'a pas l'ampleur de la cardiologie adulte. Seulement un enfant sur 100 souffre de malformations cardiaques. Les maladies du cœur sont néanmoins dix fois plus répandues que toute autre



Le Dr Christine Houde se penche sur un nouveau-né qui devra être opéré. À ses côtés, M^{me} Andrée Vézina.

maladie infantile, affirme l'association. Environ 140 interventions se font au CHUL à chaque année, l'hôpital desservant tout l'Est du Québec.

«Nous n'avons pas le volume de la cardiologie adulte, mais souvent besoin d'équipements différents, miniaturisés, adaptés aux enfants. C'est le cas pour une sonde trans-oesophagienne, qui donne des images très détaillées du cœur et facilite ainsi le diagnostic... Un achat de 35 000\$ à 40 000\$, explique le Dr Cloutier.

«C'est certain que les équipements sont de plus en plus coûteux, mais ils sont aussi plus performants. Il faut souvent les changer, parce que leur efficacité diminue et leurs pièces de rechange cessent d'être disponibles», ajoute-t-il.

SEARS

L'électronique... liquidation des stocks

SONY JVC PIONEER HITACHI SANYO ZENITH Technics

**TOUS
LES TÉLÉ-
COULEURS
EN STOCK
SONT EN
SOLDE**



RABAIS 20\$
MAGNÉTOSCOPE MONO ZENITH À 4 TÊTES
Exclusivité Sears! Télécommande multimarques.
Programmation 8 émissions/1 an. N° 30478 Rég. 249,99.
229⁹⁹



**TOUS
LES CAMÉSCOPES
EN STOCK SONT
EN SOLDE**



**RABAIS
80\$**

**TÉLÉCOULEUR STÉRÉO
COLORTRAK PLUS RCA**

Télécommande multimarques, filtre peigne,
panneau à 5 prises audio/vidéo, prise d'entrée S-VHS et
couleurs à réglage automatique. N° 14449 Rég. Sears 679,99.

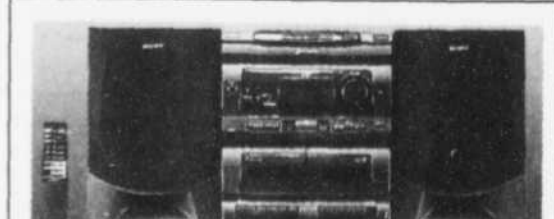
599⁹⁹



**RABAIS
300\$**
TÉLÉCOULEUR STÉRÉO
COLORTRAK PLUS RCA
TV Guide Plus+, filtre
peigne et télécommande
multimarques. N° 14627.
Rég. Sears 1799,99.
1499⁹⁹



**TOUS LES
MAGNÉTOSCOPES
EN STOCK SONT
EN SOLDE**



**TOUS LES
SYSTÈMES AUDIO EN
STOCK SONT EN SOLDE**

RCA Panasonic SAMSUNG FISHER GE PROSCAN

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 25 JANVIER 1998

dans la limite des stocks

SEARS

01301 Copyright 1998 Sears Canada Inc.

La Fouine

Des Tremblay au Québec, il y a en des milliers. La branche des Be-balle, des Picotés, des Canotte, des Lagodille, des Pet sec. Je ne sais pas s'il existe un rameau des Tremblay-la-Fouine, mais une prénommée Marie serait certainement digne d'en faire partie.

Marie Tremblay, alias La Fouine, m'a fait parvenir cette semaine, comme à vous sans doute, un long questionnaire très indiscret. Elle me demande quelle sorte de lotion j'utilise pour le corps; si je prends des produits contre les allergies; elle veut savoir aussi ce qui les provoque: la poussière? les moisissures? (Autant me demander si c'est croûté chez nous!) Elle veut connaître tout l'arsenal d'hygiène féminine, du déodorant à la débarbouillette, en passant par la «poudre pour femme», en usage chez nous; le nombre de comprimés d'analgésique consommés par semaine. Elle s'intéresse même à l'âge de ceux qui perdent leur cheveu.

La Fouine me demande si j'achète chez Fairweather, Holt Renfrew, Wal Mart ou ailleurs; si j'ai une carte de crédit, des lentilles cornéennes, un chat, un chien ou un serpent à sonnette? Elle veut connaître le montant mensuel de mes interurbains, savoir si je vais renouveler mon hypothèque. Elle s'intéresse à mon portefeuille, à l'endroit où j'effectue mes transactions bancaires, si je vais acheter des REER. Elle réclame un inventaire des «appareils de haute technologie» que je possède: ordinateurs, télécopieur, caméra etc. Elle veut savoir si j'ai un système de sécurité. Un peu plus et elle me demandait si je ne possède pas une serre hydroponique où je cultive du «pot» dans le

sous-sol. Bref, l'effronterie de cette mère qui ne colle même pas de timbre sur l'enveloppe-réponse de son questionnaire est sans borne.

Un sondage? Un de plus, c'est banal. Mais celui-là a ceci d'agaçant qu'il exige de débiter nom, prénom, adresse, identité du conjoint, revenu familial, numéro de téléphone à domicile. C'est tout juste si la Fouine ne demande pas au répondant de livrer son numéro de carte de crédit et une réplique de la clé de sa maison.

Ce sondage accompagnait le dépliant publicitaire d'un marchand de légumes distribué cette semaine dans les foyers de Québec. Pour que les gens mordent à l'appât, la Fouine a mis un peu de miel sur l'hameçon. Il y a des prix à gagner (il s'agit d'une enquête pan-canadienne) si on insère ses noms et adresses sur le questionnaire avant de le glisser dans l'enveloppe. Un lot de 1000 \$, 10 de 100 \$. Ce n'est pas aussi alléchant que le gros lot scandaleux attribué à Michel Crête, le patron de Loto-Québec, par le Conseil des ministres, comme prime de rendement pour avoir réussi à siphonner l'argent du pauvre monde. Mais cette récompense dérisoire peut faire la différence entre répondre ou pas pour beaucoup de gens. Pour se livrer poings et pieds liés à tous les commanditaires de cette enquête de consommation. Pour donner à la confrérie des Fouineuses l'accès à sa vie privée.



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

C'est facile, bien sûr, d'échapper à ces inquisiteurs. Mais ce n'est moins quand le téléphone vous surprend en début de soirée, quand vous commencez à peine à relaxer.

—Pourrais-je parler à la maîtresse de maison?

—Si c'est pour un sondage, je regrette... Telle est mon invariable réponse. Mais plutôt que de s'excuser, il arrive que la voix douce au bout du fil devienne brutalement sèche. Que la personne bien élevée qu'on a engagée pour vous tirer les vers du nez vous claque brusquement la ligne au nez. Il arrive même, parfois, qu'elle se livre, à votre endroit, à un pitoyable chantage émotif.

—Je travaille pour payer mes études, m'a dit l'autre jour une téléphoniste frustrée par mon refus de répondre. Vous devriez m'aider.

Oui, je suis tannée de ces intrusions. En recevant ce sondage cette semaine, je me suis dit qu'il était peut-être temps de faire savoir à la Fouineuse et à ses pareilles qu'on en a ras la boîte aux lettres des questions indiscrètes et de ces petits violés répétitifs de la vie privée.

Alors j'ai décidé de téléphoner. Mais trouver une Marie Tremblay au Québec, c'est presque aussi compliqué que de trouver un pylône intact en Monterégie. L'adresse de retour de Marie Tremblay, le 398, rue Isabey, suite 200, Ville Saint-Laurent, H4L 4X6, c'est aussi l'adresse de la compagnie Valassis of Canada, dont j'ai fini par trouver le numéro de téléphone.

—Suis-je dans une maison de sondage? ai-je demandé.

La téléphoniste a paru surprise. Mais quand je lui ai parlé de Marie Tremblay, la dame a «al-lumé».

—Ah! Oui, nous faisons des choses pour des clients.

—Mais pour parler à Marie Tremblay, je fais quoi?

—Ce serait préférable de lui écrire, en adressant la lettre à mon attention, a dit la téléphoniste, un peu mal à l'aise, après avoir hésité un moment. Je m'appelle madame Sauvé.

Alors si, comme moi, vous en avez ras-le-bol des Fouineuses, rien ne vous empêche de le faire savoir à madame Sauvé et à ses patrons. Mais si vous préférez que votre profil de consommation soit consigné dans les banques informatiques où les marchands du temple iront piger pour vous harceler davantage, alors allez-y. Écrivez à Marie Tremblay. Et dites-lui bonjour de ma part. Moi, je préfère l'envoyer paître.

Cela dit, une seule des questions de ce sondage aurait pu m'inciter à y répondre. On demande d'indiquer, parmi une quinzaine de commerces, celui où on préfère faire son magasinage. Serait-ce chez Provigo? Richelieu? Au club Price?

Ça tombe bien, je viens justement de rayer le club Price de ma liste personnelle. Pour de bon. Ça tombe bien, le Club m'a écrit hier pour me rappeler que mon abonnement était échu depuis deux mois. Ça tombe bien, je n'ai nullement l'intention de le renouveler. Devoir payer 40 \$ par année pour avoir le droit de passer la porte d'un magasin, ça suffit. Et en prime, faire fouiner dans son panier à la sortie. Non merci.

CARNAVAL DE QUÉBEC

Invitation à venir dormir dans un igloo sur les Plaines

LISE FOURNIER
Le Soleil

QUÉBEC—Le bonhomme Carnaval dispose, cette année, d'une Couette et Café très spéciale sur les plaines d'Abraham. Il s'agit d'un authentique village igloo où les visiteurs pourront réserver une place pour coucher pendant une ou deux nuits. Une vingtaine d'iglous seront ainsi construits, de manière à recréer un campement inuit tel qu'il en existe dans le grand Nord.

Jacques Desbois, un amateur de plein air et de nordicité, s'emploie depuis quelques années à faire connaître les modes de vie des Amérindiens auprès des touristes, en les initiant à la construction d'igloo, à la trappe et à d'autres techniques de survie hivernale. C'est à lui que le Carnaval a donc confié l'érection du village inuit ainsi que son animation. Hier, à l'occasion du deuxième déjeuner de presse du Carnaval, M. Desbois a expliqué que son projet visait à initier un large public

aux plaisirs de la neige et de l'hiver, à travers les us et coutumes autochtones.

PLACE DESJARDINS S'ANIME

Place de la famille, comme l'an passé, bouillonnera d'activités, du 30 janvier au 15 février. Le mini-golf sur glace est de retour. C'était, dit-on, le jeu le plus populaire du précédent carnaval.

Pour les petits fessiers endurcis, Cric! Cric! Cric!, Tony le tigre et Sam le Toucan se sont transformés en glissières. Un peu plus loin sous le chapiteau, on a fait place aux défis de toutes sortes avec les jeux interactifs Kellogg's, qui font gagner des prix. Quant aux ados amateurs de sensations fortes, il y a la Glascalade, une montagne de glace de 40 pieds à escalader, le parc de planche à neige et le rafting sur neige en canot pneumatique.

À défaut d'un anneau de glace olympique, les patineurs des Plaines auront tout de même droit à un ovale de 40 par 100 pieds pour valser sur les airs du Beau Danube bleu. On y loue-

ra des patins sur place, mais l'activité elle-même est gratuite.

Par ailleurs, l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec s'appête à lancer un blitz de sollicitation auprès des membres des chambres de commerce de la région de Québec, ceci afin de les inviter à supporter financièrement le Carnaval. Le montant de la contribution n'a pas été fixé, mais on invite chacun à donner un petit quelque chose pour atteindre l'objectif de 100 000 \$.

SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS®
::: 1998 :::

LES EXPERTS DU SOLEIL EN DIRECT

du 22 au 25 janvier, au Centre des congrès de Québec

Nos journalistes et collaborateurs du cahier Questions d'argent, ainsi que les membres du Fonds Alpha, assureront une présence constante à notre stand pour répondre à toutes vos questions concernant tous les sujets d'ordre financier.

Les conférenciers au stand du Soleil



Louis Tanguay
journaliste LE SOLEIL
avec un représentant
de l'Association
des avantages
financiers (CFA)

Finances
personnelles

**Mandats,
responsabilités
et formation
des analystes
financiers**

jeudi, 15h à 16h;
tous les jours
du vendredi
au dimanche,
de 14h à 15h



François Pouliot
journaliste LE SOLEIL
et les membres
du Fonds Alpha

Jouons à la
Bourse

**Pourquoi
l'or
doit rebondir ?**

jeudi, 19h à 21h;
samedi et dimanche,
12h à 14h



Pierre Juneau
collaborateur LE SOLEIL

Parlons fric

**REER, fonds mutuels
et options de retraite**

jeudi, midi à 14h;
vendredi, 16h à 18h;
samedi et dimanche, 15h à 16h



Jean Courchesne
collaborateur LE SOLEIL

En plus de vous offrir des conférences, nos experts seront présents à notre stand.

SALON LE MONDE DES AFFAIRES
1998

FONDS MUTUELS REER

PORTEFEUILLES BOURSIERS INVESTISSEMENTS

Conférence L'INFORMATION QUI RAPPORTE

présentée par l'équipe des journalistes de la section QUESTIONS D'ARGENT du quotidien LE SOLEIL

**vendredi 23 janvier
19h à 20h30
MINI-THÉÂTRE
DES FONDS MUTUELS**



Initiez-vous aux rudiments de la bourse en rencontrant les membres du Fonds Alpha, les étudiants en administration de l'Université Laval qui s'investissent dans la chronique «Jouons à la bourse».



www.lesoleil.com

jusqu'à
70%
de réduction
sur marchandise sélectionnée



LA SAISON DES **SOLDES**

Pendant la saison des Soldes, les prix de nos collections
AUTOMNE/HIVER pour femmes fondent à vue d'œil.
Ça fait chaud à entendre!

AILES
LES AILES DE LA MODE

Le plaisir tel qu'Ailes

MAIL CHAMPLAIN • CARREFOUR LAVAL • PLACE STE-FOY

L'assureur condamné à payer malgré le suicide

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un citoyen de la Beauce pourra toucher les 53 000 \$ d'assurance sur la vie de sa conjointe qui s'est suicidée.

La cour d'appel vient en effet d'infliger un jugement de première instance et de condamner l'Industrielle-Alliance à verser le montant, avec intérêt depuis 1991. Ce premier jugement, en cour supérieure, avait rejeté l'action de l'homme.

Dans les faits, la dame avait contracté un prêt de 48 800 \$, en 1990, afin de payer le solde d'un prêt hypothécaire. La banque lui a alors offert d'adhérer à la convention d'assurance-vie dont le produit, en cas de décès, correspondait au solde du prêt.

La compagnie d'assurance a donc rédigé une attestation d'assurance, qui ne mentionnait que deux exclusions: la guerre et une participation active à une émeute, un attentat ou un acte criminel quelconque. Cependant, la police elle-même comportait une troisième exclusion, qui concernait le suicide de l'assuré au cours des 24 mois suivant la date de la prise d'effet de l'assurance.

Dans le cas sous étude, le suicide était survenu à l'intérieur de cette pé-

riode, et l'assureur a donc refusé de verser le produit de l'assurance. L'homme a alors intenté son action, invoquant la divergence entre le texte de l'attestation et celui de la police.

Le premier juge n'a pas retenu son argument, mais les juges Louis LeBel, Thérèse Rousseau-Houle et Jacques Delisle, de la cour d'appel, renversent cette décision.

L'Industrielle-Alliance avait omis un passage substantiel de sa clause d'exclusion

Si un assureur réfère, dans un certificat d'attestation d'assurance, à une clause quelconque de la police, rappellent les trois magistrats, il a l'obligation d'en donner un résumé fidèle.

Dans le cas soumis au tribunal, l'Industrielle-Alliance avait omis, dans le certificat, un passage substantiel de sa clause d'exclusion, en l'occurrence celle relative au suicide. « Il s'agissait là d'une divergence importante entre le texte de l'attestation et celui de la police maîtresse, considère la cour d'appel, et c'est celui le plus favorable à la personne assurée qui doit prévaloir. »

EN BREF

SAINTE-FOY

Panne électrique

L'envoi de neige par une souffeuse sur des équipements électriques a privé de courant 1600 abonnés d'Hydro-Québec, à Sainte-Foy, hier matin. Selon la porte-parole de la compagnie, Claire Trépanier, ce genre d'incident n'est pas exceptionnel à cette période-ci de l'année. Il n'est cependant pas inutile de rappeler la prudence aux responsables du déneigement. La situation qui prévaut dans la région montréalaise a par ailleurs mis les abonnés à cran. Lorsqu'un bris causé par un automobiliste, lundi, a privé de courant 2000 foyers de Charlesbourg, les lignes téléphoniques des stations de radio ont été submergées d'appels d'auditeurs, inquiets de vivre les répercussions de la tempête de verglas. Hydro a dû intervenir sur les ondes pour calmer le vent de panique. C.S.

BEAUCEVILLE

Voleur arrêté

Harold Gilbert, un individu de 34 ans, de Saint-Victor, dans la Beauce, a comparu hier, au palais de justice de Saint-Joseph, sous une accusation de vol qualifié.

Gilbert a été intercepté par les policiers de la Sûreté du Québec vers 4h30, hier. Sa description correspondait à celle d'un voleur s'étant emparé de l'argent du dépanneur Visez juste, de l'avenue Lambert, à Beauceville, dans la soirée de mardi. Les policiers ont trouvé dans sa voiture une cagoule et un revolver à plomb semblables à ceux utilisés par le voleur. C.S.

COLERAINÉ

Coup de crosse à la tête

Un adolescent de 16 ans était interrogé hier, par les policiers de la Sûreté du Québec, relativement à une agression commise la veille à Coleraine. Une dame, qui se trouvait seule dans une résidence privée où elle était en visite, a été frappée d'un coup de crosse de revolver à la tête par un voleur qui lui a subtilisé les 45 \$ qu'elle avait en sa possession. Un jeune homme était venu lui proposer d'acheter des stylos, que la dame avait refusés, parce qu'elle n'avait pas de monnaie. Le garçon est alors reparti, mais est revenu quelques minutes plus tard, cette fois avec une arme de poing. Après avoir frappé sa victime et s'être emparé de son argent, il a pris la fuite. C.S.

**VIA Rail a la
voie libre !**

50% *
DE RABAIS

en classe économique

Un grand merci à tous nos clients

Nous remercions tous nos clients de leur patience et de leur compréhension lors des interruptions de service occasionnées par la pire tempête de verglas de l'histoire du pays.

Nous sommes heureux de vous annoncer la reprise complète de l'activité de VIA RailTM et le rétablissement de toutes ses liaisons dans le centre et l'est du Canada. La voie est libre pour le retour du confort, de la sécurité et de la ponctualité du train.

La voie est libre pour vous offrir un rabais spécial de remerciement sur toutes les places en classe économique dans le corridor Québec-Windsor. Achetez vos billets avant le 4 février pour un départ d'ici le 31 mars 1998 et vous économiserez 50 % ! Appelez votre agent de voyages ou VIA Rail pour obtenir tous les détails.

Bienvenue à bord !

VIA ^{MD}
VIA Rail Canada

Renseignez-vous également sur les
tarifs réduits pour les destinations
de l'est du Canada.

Besoin urgent de médecins dans Portneuf

MICHEL GODIN

Collaboration spéciale

■ **PORTNEUF** — Durement frappée par l'exode massif de ses médecins depuis février 1997, la région de Portneuf se retrouve devant une pénurie d'effectifs. En un an, 11 médecins ont déserté la région, sans être remplacés, malgré des efforts louables de recrutement.

Seulement au CLSC Portneuf, qui dessert 48 000 personnes, six médecins ont quitté. « Nous ne faisons pas le poids face à la rage actuelle de recrutement des CLSC urbains, explique le directeur du CLSC Portneuf, Jocelyn Richard. Présentement, nous nous retrouvons avec seulement 10 médecins alors que le plan en prévoit 18 ». Pire encore, M. Richard apprendrait, ces jours derniers, le départ prochain d'un autre de ses médecins.

Le directeur du CLSC Portneuf demande haut et fort de l'aide de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux. « Nous aurions besoin dès maintenant de huit médecins supplémentaires pour remplacer les postes vacants, indique-t-il. Les départs augmentent la charge de travail

de ceux qui restent, créant ainsi des conditions plus difficiles propices à de nouveaux départs », mentionne M. Jocelyn Richard.

Le fait que les plans d'effectif de la Régie ne soient pas locaux, mais plutôt régionaux, sont à la base du problème. En effet, sur papier, l'effectif d'omnipraticiens est suffisant pour la région 03. Mais comme la répartition est non-adéquate, elle entraîne des problèmes sérieux dans Portneuf où l'on parle de pénurie, alors que Québec connaît une situation de surpopulation de médecins.

De plus, la région portneuvoise est désavantagée par le manque de mesures qui pourraient inciter les médecins à pratiquer leur métier dans Portneuf. Actuellement, les jeunes médecins désireux de travailler dans le comté reçoivent seulement 70% de leurs honoraires, soit le même taux qu'à Québec. La solution idéale serait de considérer Portneuf au même titre que les régions éloignées afin que les médecins ne soient pas pénalisés financièrement.

Mais M. Richard privilégie plutôt le dirigisme de la Régie à l'égard des médecins de retour des régions éloignées pour favoriser le recrutement. Une demande écrite a été faite au gouvernement à ce sujet afin qu'il dirige les médecins vers des établissements périphériques pénalisés.

Également touché par cette vague de départs,

le Centre régional d'hébergement et de santé de Portneuf a perdu cinq de ses médecins depuis un an. L'alourdissement de la tâche est au coeur du problème. « Nous venons d'être touchés par trois autres départs. Deux ont été remplacés, mais la situation demeure tout de même fragile », indi-

que le coordonnateur médical, le D^r Gilles Hamel. Au cours des prochains mois, la mise en vigueur d'un nouveau plan de rémunération favorisant le travail en urgence devrait améliorer la situation dans ce secteur de la santé, assure M. Hamel.

Rivière-à-Pierre, l'enfant pauvre

RIVIÈRE-À-PIERRE — Confrontée aux difficultés de recrutement du CLSC Portneuf, la municipalité de Rivière-à-Pierre est privée depuis novembre de la présence d'un médecin. Ce petit village situé à une quarantaine de kilomètres au nord de Saint-Raymond compte près de 800 citoyens.

Cette situation, causée par le congé de maternité du médecin qui se rendait dans cette localité pour soigner les gens, devrait durer jusqu'en juin. « La situation va en se détériorant dans la région, avoue le directeur du CLSC Portneuf, Jocelyn Richard. On se retrouve même avec de la découverte médicale à l'urgence du CLSC. Je prie pour qu'il n'arrive rien de grave, car il n'y a que le garde de sécurité pour accueillir les patients. »

Manquant d'effectif, le CLSC n'est pas en mesure d'envoyer, même pour quelques heures par semaine, un suppléant pour faire du remplacement

à Rivière-à-Pierre. Une situation que déplore le maire, M. Gaston Bisson. « Nous devrions avoir droit aux mêmes services que les autres. Le gouvernement nous dit de passer par nos CLSC pour avoir plus de services, malheureusement ce n'est pas le cas », dénonce-t-il. Au cours des prochains mois, les citoyens de Rivière-à-Pierre devront donc se rendre à Saint-Raymond (CLSC ou au centre hospitalier) pour recevoir des soins de santé.

La direction du CLSC Portneuf lance des perches au gouvernement pour améliorer sa situation sans toutefois recevoir d'aide, ne serait-ce que dans la dérogation mineure de certains règlements qui favoriseraient le recrutement. La Régie affirme, dans une lettre envoyée à M. Richard, que la solution aux problèmes de recrutement dans Portneuf pourrait se retrouver dans le plan des effectifs médicaux 1997-2000 qu'elle est à préparer. M.G.

Êtes-vous bien assis ?



SONY
SCP Plus
maintenant
169\$

Accédez au réseau sans fil le plus perfectionné au monde avec le CM-B3200. C'est un téléphone Sony qui combine les fonctions de téléavertisseur et de messagerie vocale. D'une qualité de voix exceptionnelle, il est doté du navigateur Jog DialSM pour un accès rapide à des menus d'utilisation simple. Procurez-vous cet appareil et abonnez-vous au service SCP PlusSM en appelant au 1 800 491-4SCP, en passant chez un agent autorisé ou en visitant notre site www.bellmobilite.ca

→ Réseau le plus puissant en Amérique du Nord

→ Téléphone bimode : cellulaire et SCP

→ Moins d'appels rompus

→ Meilleure qualité de voix

→ Aucun bruit de fond

→ Service clientèle jour et nuit

→ Couverture sans interruption

→ Plus grande confidentialité

→ Pile de plus longue durée

la différence est làSM

Bell MobilitéSM

Offre en vigueur avec toute nouvelle activation, dans le cadre d'un forfait SCP Plus, chez un agent autorisé participant. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Offert sous réserve de modification sans préavis et sous réserve de signature ou de prolongation de contrat pour une durée minimum de 12 mois. Taxes, options additionnelles et autres frais en sus. Sous réserve de certaines conditions, dont l'approbation de crédit. Offre valide sur le modèle CM-B3200 de Sony. Photo non contractuelle. Détails en magasin.

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Québec
Centre Cellulaire Charest
Tél. : (418) 687-2121

La CelluBoutique
Les Galeries de la Capitale
Tél. : (418) 627-8962

Ste-Foy

La CelluBoutique
Tél. : (418) 650-1000

Bell Mobilité Laurier
Place Laurier
Tél. : (418) 659-3400

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Chicoutimi
Cellulaire Chic ent.
Tél. : (418) 696-0506

Cellulaire Chic

Place du Royaume
Tél. : (418) 690-9766

Québec
Bell Mobilité Hamel
Tél. : (418) 871-7776

AGENTS AGRÉÉS

Alma
Cellulaire Chic
Tél. : (418) 668-7771

Beauport

Inter Cellulaire ent.
Tél. : (418) 660-9909

Chicoutimi
Le Maître du Cellulaire
Tél. : (418) 690-9300

Jonquières
Cellulaire Chic
Tél. : (418) 695-3105

Lévis

La CelluBoutique
Rive-Sud
Tél. : (418) 838-2355

Québec
C.B.C.I Télécom
Tél. : (418) 626-2773

C.T.M. Québec
Tél. : (418) 627-6000

La Clef de Sol
Tél. : (418) 627-0840

Rivière-du-Loup

La CelluBoutique
Tél. : (418) 868-8888

Robertsonville
Le Pro du CB inc.
Tél. : (418) 338-3440

St-Jean-Chrysostome
La CelluBoutique
Rive-Sud
Tél. : (418) 834-9001

St-Romuald

Novicom Technologies
Tél. : (418) 839-6081

Ville Vanier
La CelluBoutique
Vanier
Tél. : (418) 682-2355

Le Maître du Cellulaire
Tél. : (418) 682-5553

Univis

FUTURE SHOP

SONY

STEREO

SPORT

LOISIRS

SPECTACLE

ÉCONOMIE

FAMILLE

TRAVAIL



Pourquoi payer plus cher ?



1998 Dodge Ram Quad Cab

- Ensemble 24A + WBD
- Le seul pick-up à cabine Club qui offre quatre portes
 - Choix de Moteurs V8 Magnum de 230 ch ou 245 ch
 - Deux sacs gonflables de nouvelle génération (interrupteur de désactivation côté passager)
 - Caisse à double paroi
 - Poutres de renfort dans les portes

- Radiocassette AM / FM stéréo, 4 haut-parleurs
- Amortisseurs à gaz robustes
- Glaces teintées
- Accoudoir / console avec espace de rangement
- Freins antiblocage aux roues arrière de série
- Banquette divisée 40-20-40

À partir de **26 370\$***



Neon 1998

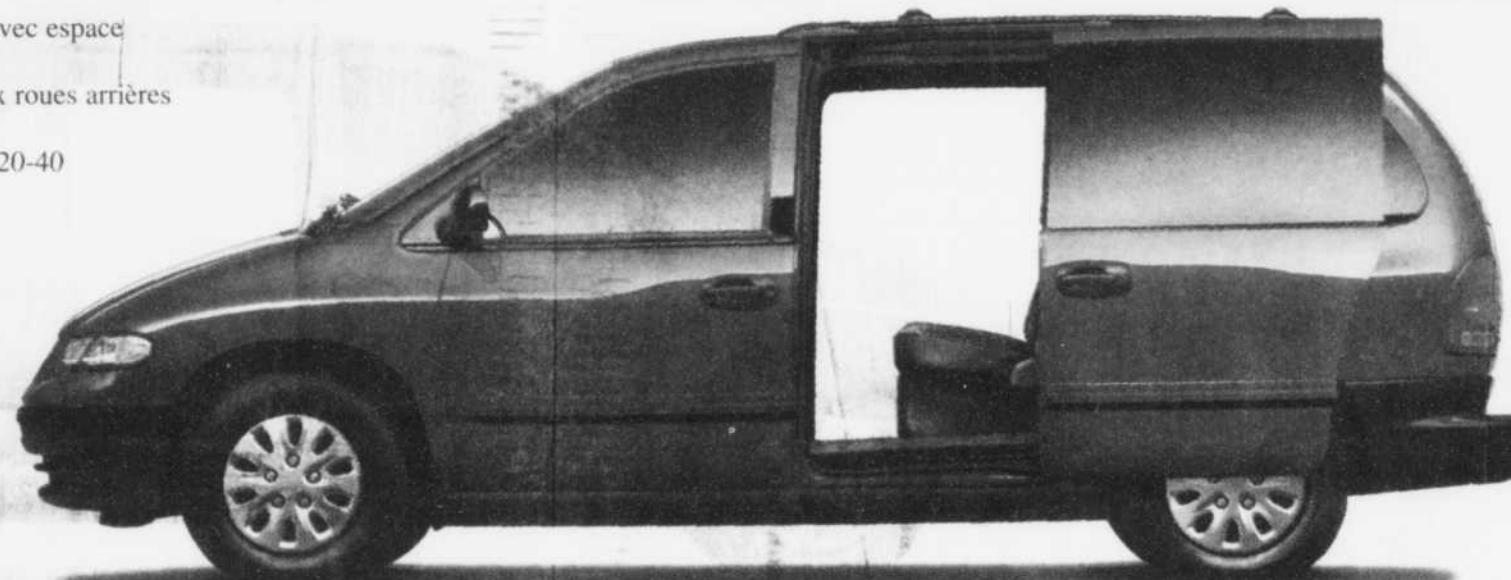
- Dodge / Plymouth - 4 portes Ensemble 22D
- Moteur de 2,0 L à 16 soupapes, 132 ch
 - Transmission automatique
 - Climatiseur
 - Console centrale
 - Volant inclinable
 - Deux sacs gonflables de nouvelle génération
 - Essuie-glace à balayage intermittent
 - Dossier arrière séparé rabattable
 - Poutres de protection dans les portes
 - Consommation de carburant - Cote urbaine: 10,1 L x 100 km / Cote routière: 6,7 L x 100 km*
 - Plan Or sans frais: 3 ans / 80 000 km Pas de franchise

LOCATION **Clé D'OR**

169\$* par mois pendant 30 mois
14 888\$*

Mise de fonds initiale de 1 645\$ ou échange équivalent

Dodge Caravan Plymouth Voyager 1998



- Ensemble 24T + GKD
- Deuxième porte coulissante sans frais
 - Moteur V6 de 3,0L
 - Transmission automatique
 - Climatiseur
 - Deux sacs gonflables
 - Radio AM / FM stéréo
 - Support à bagages
 - Dégivreur d'essui-glace de pare-bris

LOCATION **Clé D'OR**

239\$* par mois pendant 30 mois
20 298\$*

Mise de fonds initiale de 2 130\$ ou échange équivalent



Dodge Stratus Plymouth Breeze 1998

- Ensemble 24A + RAS
- Moteur multisoupapes de 2,4L, 150 ch
 - Transmission automatique à 4 rapports
 - Climatiseur
 - Régulateur de vitesse
 - Deux sacs gonflables
 - Poutres de protection dans les portes
 - Radiocassette AM/FM stéréo
 - Essuie-glace à balayage intermittent sensible à la vitesse

- Consommation de carburant - Cote urbaine: 11,3 L x 100 km / Cote routière: 7,1 L x 100 km*

LOCATION **Clé D'OR**

229\$* par mois pendant 30 mois
18 908\$*

Mise de fonds initiale de 1 925\$ ou échange équivalent



Jeep Grand Cherokee Laredo 1998

- Ensemble 26E + GEG + LSA
- Moteur de 4,0 L de 185 ch
 - Transmission automatique à 4 rapports
 - Boîte de transfert Select-Track à mode 4RM permanent
 - Climatiseur / Régulateur de vitesse / Volant inclinable
 - Glaces à commande électrique - toutes en verre pare-soleil
 - Verrouillage des portes électrique
 - Système de sécurité et alarme

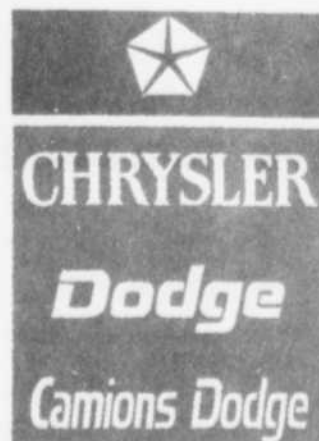
- Freins à disque aux 4 roues avec antiblocage
- Roues de 15 po. en aluminium

LOCATION **Clé D'OR**

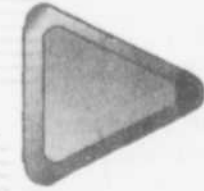
349\$* par mois pendant 30 mois

Mise de fonds initiale de 3 395\$ ou échange équivalent

Jeep®

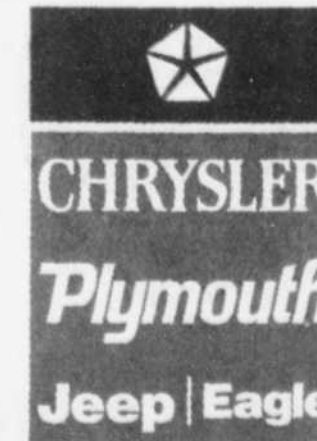


Remise additionnelle de **750\$** à l'intention des diplômé(e)s.**



GRATUIT! Un plein d'essence vous est offert avec chaque achat ou location d'un véhicule neuf 1998 (détail et parc).

CHRYSLER CANADA
Commanditaire officiel de l'équipe canadienne



Seulement chez votre concessionnaire Chrysler

*Remise du fabricant en ligne. Transport Neon 1215, Caravan/Voyager 885, Stratus/Breeze 695, Grand Cherokee 1015, Dodge Ram 1015. Installation, assurance et taxes en sus. Offre d'essai limitée à 100 km. Les véhicules 1998 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Prix établis d'après la description du véhicule 1998 en haut. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et peut avoir à commander un plan d'assurance avec chaque achat d'un véhicule neuf 1998 de Chrysler Canada (détail au parc).
**Remise du fabricant en ligne. Prix et tarif mensuel établis d'après la description des véhicules 1998 en haut. Terme de 30 mois. Le véhicule est remboursable de l'excédent de kilométrage après 55 000 km au total de 14 km. Financement sujet à l'approbation de Chrysler Credit Canada (une transporteur 1215, Caravan/Voyager 885, Stratus/Breeze 695, Grand Cherokee 1015, Dodge Ram 1015, installation et assurance en sus. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Offre d'essai limitée à 100 km. Les véhicules 1998 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et peut avoir à commander un plan d'assurance avec chaque achat d'un véhicule neuf 1998 de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés.
***Cette offre s'applique sur certains modèles. Cette offre est d'une durée limitée. Veuillez voir votre concessionnaire Chrysler pour connaître tous les détails et conditions.
**Selon les méthodes d'approbation par Transport Canada.
© Marque officielle de l'Association canadienne.

LE QUÉBEC LE CANADA

Quatre jours pour mesurer l'ampleur de la panne La Sécurité civile a mis du temps à déployer son personnel

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

MONTRÉAL. — Ce n'est que quatre jours après les premières chutes de verglas que la Sécurité civile a compris qu'elle allait avoir un véritable sinistre à gérer dans le sud-ouest du Québec.

La tempête a débuté mardi 6 janvier à l'heure du dîner. Elle s'est poursuivie pendant quatre jours d'affilée. Sans défaillir. L'accalmie météo ne s'est produite que samedi.

« C'est ce jour-là, après que les lignes à haute tension eurent été photographiées par les Forces armées canadiennes, que l'on a pu voir que la panne

allait être longue et qu'on allait avoir un sinistre à gérer », a indiqué au SOLEIL le sous-ministre Charles Côté, responsable de la sécurité et de la prévention au ministère de la Sécurité publique.

Jusqu'à là, 100 personnes travaillaient aux mesures de coordination à la Sécurité civile. Deux jours plus tard, elles étaient 350. « Tout s'est mis en place très rapidement. J'ai passé la commande samedi matin (le 10) », dit M. Côté.

Dans la nuit précédente, 1,4 million d'abonnés avaient été privés d'électricité.

Charles Côté, qui a piloté le déploiement des mesures d'urgence lors des inondations du Saguenay, affirme que la crise du verglas a dépassé tout ce qu'il avait vu.

« C'est la plus grosse crise canadienne en matière de sécurité civile et probablement l'une des plus importantes en Amérique du Nord (en zone tempérée). »

« On a eu du verglas pendant quatre jours de suite. Le phénomène a touché 500 municipalités et jusqu'à trois millions de personnes. Le mauvais temps a empêché les 16 hélicoptères que nous avions nolisés de décoller. La circulation routière s'effectuait péniblement. » Pendant ces quatre jours, la Sécurité civile a été incapable de déployer son personnel dans les villes sinistrées. Les municipalités ont dû se débrouiller.

Mais la Sécurité civile n'est pas restée les bras croisés. Elle a monté une structure s'apparentant à celle d'un gigantesque ministère et a fait appel à toutes les ressources gouvernementales inimaginables, aux policiers et à des milliers de soldats de l'armée canadienne.

Trop lente à réagir la Sécurité civile ? Elle le sera toujours aux yeux des sinistrés, répond Jean-Yves Sirois, directeur des opérations logistiques. « Mais n'oublions pas qu'on a travaillé dans un contexte de guerre. Les gens ici, dont plusieurs sont eux-mêmes des sinistrés ou l'ont été, se sont désarmés pour tous les autres sinistrés. Et ils continuent de le faire. »

Première requête en recours collectif contre Hydro Une sinistrée demande 5000 \$ par personne

MONTRÉAL (PC) — Privée de courant pendant sept jours, Nicole Gobeil vient de déposer au palais de justice de Montréal une requête afin d'exercer un recours collectif contre Hydro-Québec et le gouvernement du Québec, dépeints comme imprévoyants, irresponsables et négligents, et desquels elle réclame 5000 \$ par individu.

Mme Gobeil, une secrétaire de Verdun, en banlieue de Montréal, qui prétend agir au nom des trois millions de Québécois récemment privés d'électricité, estime que la société d'État aurait dû prévoir l'éventualité des pannes qui viennent de survenir, et prendre les moyens afin de les éviter ou à tout le moins d'en minimiser la durée et l'étendue. Dans sa requête, elle déclare qu'il n'y avait pas assez d'employés sur le terrain ou que ceux-ci n'étaient pas assez bien formés. Les stocks, ajoute-t-elle, étaient déficients, et cela a causé des délais.

On n'aurait pas suffisamment tenu compte des rigueurs du climat québécois, déplore-t-elle aussi. L'enfouissement des fils aurait permis d'éviter bien des ennuis, dit-elle encore. Enfin, le fait d'avoir encouragé les Québécois à augmenter leur dépendance à l'électricité a été une faute supplémentaire engageant la responsabilité de la société d'État, selon Mme Gobeil.

Si cette dernière obtient gain de cause, et si la moyenne des dommages des trois millions de Québécois s'établit à 5000 \$, ce qui n'est pas démontré dans la poursuite, le recours total vaudrait en théorie 15 milliards \$. Auparavant, toutefois, un juge de la cour supérieure devra déterminer si Mme Gobeil est autorisée à exercer ce recours collectif. Le cas échéant, ses affirmations seront alors examinées.

Le réseau ploie sous l'effort Nouvelle panne sur la Rive Sud de Montréal

LIA LEVESQUE
Presse canadienne

MONTRÉAL. — Environ 60 000 à 70 000 foyers seront encore privés d'électricité après le 25 janvier en Montérégie, admet Hydro-Québec.

Depuis le début de la crise, Hydro-Québec énonce le même objectif: la grande majorité des clients seront raccordés au réseau d'ici le 25 janvier, même en Montérégie, la région la plus durement touchée.

La minorité qui ne sera pas raccordée avant cette date représente donc environ 60 000 à 70 000 foyers, estimait hier le porte-parole d'Hydro-Québec Steve Flanagan, en conférence de presse. Hier à 11 h, la société d'État rapportait 168 640 abonnés encore privés d'électricité, dont 166 200 sur la rive sud et en Montérégie, 2360 dans les Laurentides et l'Outaouais, 75 à Montréal et 5 à Thetford.

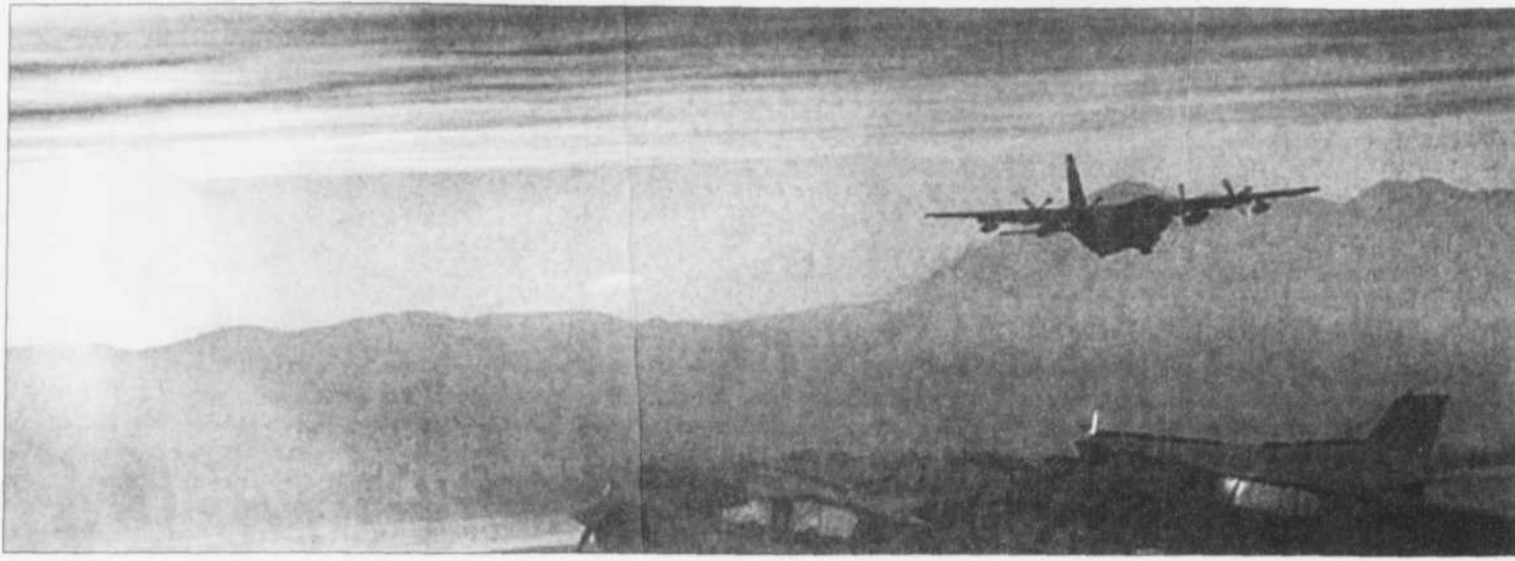
Ces chiffres valaient jusqu'à ce qu'une nouvelle panne survienne, en après-midi, sur la Rive-Sud immédiate de Montréal. Des milliers de résidents ont été à nouveau privés d'électricité, à cause d'une pièce d'équipement défectueuse au poste de distribution Pierre-Boucher, à Boucherville.

Hydro-Québec évaluait à 12 200 le nombre supplémentaire de foyers touchés à Boucherville, Longueuil, Varennes et Ste-Julie. En fin d'après-midi hier, Hydro prévoyait que la panne pourrait être réparée en fin de soirée.

Aussi, la réalimentation du poste de Saint-Césaire prend plus de temps que prévu. L'échéance initiale de mercredi, donnée pourtant par le président André Caillé la semaine dernière, a été reportée à vendredi. Hydro assurait toutefois que cela ne change rien au délai de raccordement.

Par ailleurs, le Dr Luc Boileau, directeur de la Santé publique en Montérégie, rapportait depuis deux jours 52 personnes intoxiquées au monoxyde de carbone dans des usines et entreprises. Le problème résulte du fait que les génératrices sont installées à l'intérieur des entreprises ou près des bouches d'aération, déplorait-il.

Des génératrices du Yukon



La solidarité envers les sinistrés de la tempête de pluie verglaçante dépasse largement les frontières du Québec: voilà que le Yukon se met à son tour de la partie. Un appareil Hercules des Forces armées décolle ici de Whitehorse, pour Montréal, afin d'apporter des génératrices aux sinistrés encore privés d'électricité. « J'ai huit frères et sœurs qui demeurent dans la région touchée par les pannes », lance Nicole Lacroix, la bougie d'allumage du mouvement d'appui aux sinistrés à Whitehorse. Native de Saint-Jean-sur-Richelieu, Mme Lacroix n'a pas ménagé les efforts pour convaincre ses concitoyens de contribuer au fonds national de la Croix-Rouge.

EN BREF

Le Japon compatit avec les sinistrés

Le gouvernement japonais n'est pas resté insensible aux malheurs des sinistrés. Dans un message adressé au premier ministre Bouchard, par l'entremise du consul Tadanori Inomata, le ministre des Affaires étrangères, Keizo Obuchi, fait part de sa tristesse « pour les terribles dommages et pertes de vie » et assure aux Canadiens la « plus profonde sympathie » du peuple japonais. Il joint un chèque de 7000 \$. Une somme semblable a été envoyée aux gouvernements de l'Ontario et du Canada. C.V.



Un dernier merci

Le général Alain Forand était à Mirabel, hier, pour saluer les militaires qui ont repris le chemin de leur base après avoir participé aux travaux d'appui aux sinistrés de la tempête de verglas. Ce régiment en provenance d'Edmonton faisait partie des quelque 12 000 militaires appelés en renfort.

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS D'HYDRO-QUÉBEC

Les Verts se tournent vers Ottawa

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

QUÉBEC. — Si Québec veut éviter le processus d'audiences publiques, les groupes environnementaux songent à se tourner vers Ottawa pour forcer une évaluation environnementale des projets de construction de lignes d'interconnexion.

Les groupes environnementaux rappellent que l'exportation d'électricité tombe sous la juridiction fédérale en matière d'évaluation environnementale et se préparent d'ailleurs déjà à cette éventualité depuis deux jours, indiquait Denis Bergeron, directeur environnement pour l'Union québécoise de conservation de la nature, avant d'avoir pris connaissance du rapport d'Hydro-Québec.

La société d'État a annoncé une série de mesures hier, dont notamment la construction d'une ligne pour relier le Québec au Maine. Le premier ministre Lucien Bouchard a toutefois indiqué que le conseil des ministres n'avait pas encore arrêté de décision sur ce projet spécifique.

« Si le gouvernement veut autoriser la construction de nouveaux équipements sans respecter intégralement les procédures prévues à la loi, nous allons sérieusement considérer (le recours au fédéral) pour faire respecter un minimum de considérations environnementales », prévenait Denis Bergeron.

Le président du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec, Louis Champagne, soutient de son côté qu'avant de prendre des décisions, il faudrait réaliser un post-mortem complet sur la façon d'assurer l'alimentation en électricité de Montréal.

« Être d'accord avec la construction de nouvelles lignes pour consolider le réseau c'est une chose, mais souscrire à la façon dont ça se fait

en est une autre. Le gouvernement par décret, c'est du gouvernement d'exception, ce sont des gouvernements fascistes qui font ça. »

Il croit lui aussi que si on tente de contourner le processus québécois d'évaluation environnementale, les citoyens vont se tourner vers Ottawa.

« Les citoyens ont un recours et ils vont mettre notre ami Lucien en contradiction avec lui-même, car c'est lui qui a soumis Grande Baie à une évaluation fédérale pour un prétexte moins fort que ça. »

À l'époque, M. Bouchard, qui était ministre de l'environnement, avait d'ailleurs déclaré, pour justifier son intervention, que « pour l'instant, Ottawa a les pouvoirs et la juridiction sur l'environnement et certains nationalistes québécois devraient en remercier Dieu, parce que Québec ne se préoccupe pas de l'environnement actuellement ». Dans le cas du transport de l'électricité, les lignes d'interconnexion sont sous juridiction fédérale parce qu'il s'agit de commerce international.

La Loi sur l'Office national de l'énergie stipule qu'il est interdit de construire ou d'exploiter une ligne internationale sans un permis ou un certificat délivré par l'Office.

Les règlements prévoient par ailleurs que le demandeur d'un permis doit soumettre avec sa demande un rapport d'évaluation environnementale conforme à la loi canadienne ou bien aux lois provinciales.

Il y a par contre une possibilité d'échapper à une évaluation fédérale. La loi canadienne sur l'évaluation environnementale peut accorder l'exclusion pour des projets « qui sont mis en oeuvre en réaction à une situation d'urgence et qu'il importe, soit pour la protection de l'environnement, soit pour la santé et la sécurité publiques, de les mettre en oeuvre sans délai ».

Prévisions détaillées de neige

d'Environnement Canada...

Et l'état des routes
de Transports Québec



1 900 565-4000

Frais de 95¢ la minute



Environnement
Canada

Environnement
Canada

NÉGOS QUÉBEC — MUNICIPALITÉS Sauvées par le verglas

QUÉBEC (LE SOLEIL et PC) — Le conseil des ministres accorde un sursis de 15 jours aux municipalités et aux syndicats afin qu'ils s'entendent sur la réduction des coûts de main-d'œuvre. En effet, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, a annoncé, hier, que le gouvernement reportait au 16 février la date pour le dépôt d'un projet de loi spéciale qui imposerait des coupes de 6% dans la masse salariale des villes et villages québécois.

Ce sursis, les édiles et les syndiqués municipaux le doivent à la tempête de verglas, qui paralyse complètement une partie importante du Québec depuis une bonne quinzaine de jours. Dans la région de Montréal, notamment en Montérégie, les villes et villages ont suffisamment d'autres chats à fouetter que d'entreprendre des négociations intensives sur la diminution des coûts de main-d'œuvre.

Toutefois, le ministre Trudel demeure intransigent: l'Assemblée nationale sera convoquée de toute urgence, le 16 février, pour adopter un projet de loi spéciale si les municipalités et les syndicats ne réussissent pas à s'entendre. «Le gouvernement estime toujours que la réduction des coûts de main-d'œuvre s'impose et qu'à ce titre, l'Assemblée nationale sera convoquée le lundi 16 février pour l'adoption d'une loi spéciale qui mettra en place un mécanisme de règlement des différends entre les parties», a précisé le ministre des Affaires municipales.

LE SCFP N'Y CROIT PAS

Par ailleurs, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), représentant les travailleurs municipaux, est convaincu que Québec ne mettra pas à exécution sa menace d'adoption d'une loi spéciale.

Claude Hétu, directeur adjoint du SCFP-FTQ et responsable du secteur municipal, a réitéré hier qu'une loi est tout à fait inutile dans les circonstances puisque, selon lui, près de 40% des négociations ont déjà porté fruit.

La conviction du syndicat est cependant loin d'être partagée par les dirigeants de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), qui estimaient hier

qu'à peine 25% des négociations ont jusqu'ici produit des résultats.

M. Hétu a pour sa part déclaré que le SCFP-FTQ considère que les règlements aux tables de négociation «démontrent clairement au premier ministre et au gouvernement qu'il n'y a plus de nécessité de légiférer, que le monde municipal est capable de s'entendre.»

«Il y a peut-être encore quelques récalcitrants, a-t-il ajouté, mais ils vont finir par s'entendre. Nous, on défend la libre négociation, comme cela a toujours été le cas. On ne veut pas d'intervention législative qui vient mêler les cartes.»

Le SCFP-FTQ continue de suivre les dossiers de près et la coalition représentant tous les syndicats impliqués dans la négociation fonctionne toujours. «Il n'y a pas de secteurs qui fonctionnent mieux, a noté M. Hétu. Il y a des régimes de négociation différents, mais ça bouge.»

Si une loi spéciale devait être votée, c'est un système d'arbitrage spécial qui permettrait de choisir la solution la plus appropriée pour atteindre l'objectif de réduction de 6%. La formule choisie par le gouvernement implique qu'en cas d'échec des négociations, les deux parties proposent une solution finale à un arbitre désigné, qui choisit la plus susceptible de permettre d'atteindre l'objectif sans augmenter les taxes.

À l'UMQ, on est toujours convaincu que le seul fait de connaître la formule permet aux parties de se rapprocher et de rechercher une entente négociée. Mais, là encore, les élus municipaux, dans certains cas, préconisent une loi spéciale. Déjà, bon nombre de municipalités ont déposé, durant la période des Fêtes, un budget équilibré ne comportant aucune augmentation de taxes pour les contribuables.

Cet exploit a cependant été réussi en escomptant une récupération 6% de la masse salariale au cours de l'exercice 1998. Si les municipalités étaient incapables de s'entendre et si la loi spéciale n'était pas adoptée, elles se retrouveraient avec un déficit budgétaire.

Jusqu'à maintenant, les objectifs sont surtout atteints par des départs volontaires ou grâce à l'annulation d'une éventuelle augmentation salariale.

EN BREF

Multinationales intransigeantes

Le président de la FTQ, Clément Godbout, a dénoncé publiquement, hier, la direction de deux grandes entreprises de l'aérospatiale, Canadair-Bombardier, de Saint-Laurent, et Pratt & Whitney, de Longueuil, qui refusent de payer leurs salariés qui

n'ont pu aller travailler en raison de la tempête de pluie verglaçante. M. Godbout dit pouvoir comprendre que des PME aient de la difficulté à payer les employés, mais pas de grandes multinationales. Rappelant que les grandes associations d'employeurs ont demandé aux patrons de payer leurs salariés, le président de la FTQ a répété que les syndicats sont prêts à négocier diverses solutions. La FTQ entend dénoncer publiquement les employeurs qui ne traiteront pas leurs salariés avec équité dans les circonstances. (PC)

Curés à l'aide

Mgr Maurice Couture, archevêque de Québec, invite les 270 paroisses de son diocèse à organiser, d'ici dimanche le 1^{er} février, une collecte spéciale de fonds qui sera versée à la Croix-Rouge dans le cadre d'un appui aux sinistrés de la tempête de verglas. Cet appel, qui peut se traduire par une quête ou un appel par les curés, se veut une répétition du geste posé lors des inondations au Saguenay

Québec repousse la date butoir pour une loi spéciale



Une promesse d'originalité et rien de moins

- Sept raisons pour acheter un diamant chez Birks :
- Confiance : Notre réputation d'honnêteté et d'intégrité
- Valeur : Taille parfaite des diamants et prix compétitifs
- Qualité : Une bijouterie fine conçue dans le studio de joaillerie Birks
- Expertise : Plus de 115 ans d'expérience et de savoir-faire
- Garantie : Un engagement clair envers nos consommateurs
- Club Prestige sans intérêt : Avec tout achat de 1 000 \$ ou plus
- Écrin en argent : Une tradition unique de Birks



BIRKS

REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

PLACE STE FOY 651-4035

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

25^e ÉDITION 1997-1998 formateur agréé à la SQDM



AUGMENTEZ VOS VENTES
Faites comme 66 000 personnes depuis 25 ans
Inscrivez-vous maintenant

Séminaires
VENTE STRATÉGIQUE™
Québec: 15, 16 janvier 98
Québec: 12, 13 février 98
Montréal: 5, 6 février 98
Montréal: 2, 3 mars 98
Vous apprendrez comment:
- Faire face aux objections
- Conclure vos ventes
- Justifier vos prix
- Argumenter avec agilité
- Communiquer plus efficacement
- Développer votre clientèle
- Fidéliser votre clientèle
- Augmenter votre motivation

GÉRANCE DE VENTE
Québec: 20, 21, 22 avril 98
Montréal: 23, 24, 25 février 98
Vous apprendrez comment:
- Recruter des vendeurs à succès
- Motiver votre équipe
- Sélectionner vos vendeurs
- Évaluer vos vendeurs
- Diriger vos vendeurs
- Organiser des réunions stimulantes
- Organiser des concours de vente
- Former vos vendeurs

RELATION AVEC LA CLIENTÈLE
Québec: 4 février 98
Montréal: 28 janvier 98
Vous apprendrez comment:
- Communiquer avec vos clients
- Conclure des ventes
- Fidéliser votre clientèle
- Améliorer votre image
- Traiter les plaintes avec tact
- Surveiller les réactions de vos clients
- Maîtriser l'usage du téléphone
- Favoriser le développement des affaires

Formateur: Simon St-Hilaire
MasterCard et Visa acceptés
Informez-vous sur nos conférences et nos séminaires privés
Tél: 1 800 463-7246 / (418) 626-7498
Fax: (418) 626-6284

Cours de vente
Roger St-Hilaire

Regardez l'émission «Le saviez-vous?» le dimanche à 9h30 à TQS

Grand solde ANNUEL



Canapé garni de tapisserie bordeaux

995\$

Canapé 3 places 1095\$



Canapé 2 places en cuir fauve

2295\$

Canapé 3 places 2495\$

Économisez

10% à 50%

sur tout, tout, tout!*



Lit grand format recouvert de tissu

1595\$



Élément audio en érable teint

2149\$



Fauteuil garni de jacquard

595\$



Ensemble de salle à manger fini merisier
La table et 4 chaises

2395\$

*Certains articles présentés sont en quantités limitées et peuvent différer d'un magasin à l'autre.

LA GALERIE DU MEUBLE

DÉCORATION INTÉRIEURE

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O., Québec, 681-0171

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette, Québec, 681-0171

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette, Québec, 681-4101

RIVE-SUD
170, rte Kennedy, Lévis, 838-0982

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi: 9h à 17h30. Jeudi et vendredi: 9h à 21h. Samedi: 9h à 17h. Dimanche: 12h à 17h.



*janvier 1998.
Conditionnel à l'approbation du crédit.
Acompte 30%.
Conditions en magasin.

SÉCURITÉ DU RÉSEAU

Hydro propose 650 millions \$ de travaux

MONTRÉAL (PC) — Hydro-Québec recommande au gouvernement d'entreprendre des travaux de construction et de parachèvement de lignes, estimés à 650 millions \$, pour « sécuriser » son réseau et empêcher que si une autre tempête de verglas survenait au Québec, autant d'abonnés soient affectés pendant une aussi longue période de temps.

Réuni en conseil des ministres hier à Montréal, le gouvernement Bouchard a accepté en principe les grandes lignes de ce plan, mais sans qu'aucun décret ne soit encore adopté, et à condition qu'Hydro-Québec démontre d'abord que ces travaux pourraient

être faits d'ici l'hiver prochain et qu'ils empêcheraient qu'autant d'abonnés ne soient touchés.

Le premier ministre Lucien Bouchard a aussi donné l'assurance que malgré cette procédure accélérée pour la construction de lignes, les études environnementales ne seront pas escamotées. Conjuguer rapidité et respect des normes environnementales, « c'est notre défi à nous », a-t-il lancé, lui-même ancien ministre de l'Environnement dans le gouvernement Mulroney.

M. Bouchard a aussi donné l'assu-

Le projet examiné en commission dans un mois

rance que même si Hydro devait effectuer des travaux d'envergure pour « sécuriser » son réseau, le gel des tarifs annoncé n'est pas remis en question. « Le gel, c'est un engagement », a promis le premier ministre.

Défendant son plan, le président d'Hydro-Québec André Caillé a assuré que « les exportations n'ont aucun rôle à jouer » dans les travaux qu'il propose. Il ne s'agit pas de faire exécuter en douce des travaux visant l'exportation, en utilisant le prétexte de la crise actuelle. Il s'agit seulement de

« sécuriser » l'approvisionnement des clients québécois, tel que demandé par le gouvernement Bouchard, certifie M. Caillé.

TRAVAUX PROPOSÉS

Dans ses grandes lignes, le plan remis par Hydro-Québec au conseil des ministres propose trois axes:

— boucler les réseaux haute tension en Montérégie à 735 kilovolts, en Outaouais avec 315 kilovolts et au centre-ville de Montréal avec 315 kilovolts;

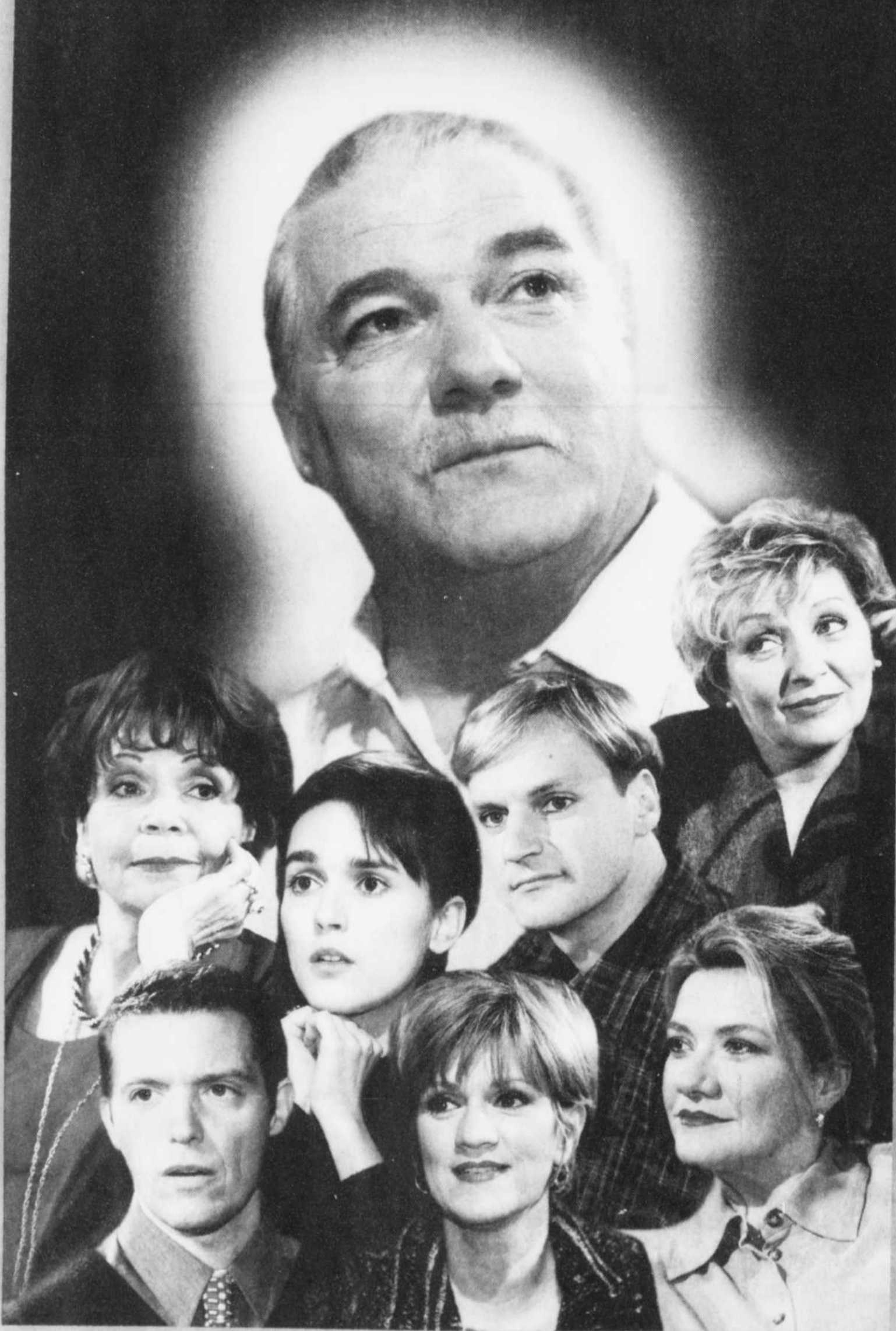
— réaliser une interconnexion majeure avec le réseau haute tension de l'Ontario;

— accroître la robustesse des lignes

de transport à haute tension, en y insérant des pylônes anti-cascades tubulaires, qui résistent mieux aux intempéries extrêmes.

Ce plan n'a reçu qu'un accord de principe du conseil des ministres, vu l'urgence de la situation. Le gouvernement pourra toujours modifier des aspects, refuser ou reculer, si les travaux ne pouvaient être exécutés pour l'hiver 1998-99, par exemple, ou si les études environnementales n'étaient pas concluantes. Le plan stratégique complet d'Hydro-Québec pour 1998-2002 doit d'ailleurs être étudié en commission parlementaire, dans la semaine du 23 février.

« JE SUIS PEUT-ÊTRE MORT,
MAIS JE N'AI PAS DIT MON
DERNIER MOT. »



Le nouveau téléroman de Sylvie Payette

La Part des anges

ce soir 20 h

Réalisation: Gilbert Lepage et Richard Lalumière

Ici Radio-Canada

Télévision

MONTÉRÉGIE Travailleurs de la santé de Québec à la rescousse

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Une centaine d'infirmières, de préposés aux bénéficiaires, d'auxiliaires familiaux, de commissionnaires et d'ambulanciers de la région de Québec oeuvrent actuellement en Montérégie pour aider le personnel des établissements de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu.

« Nous avons 120 personnes sur place pour une semaine, le premier contingent de 74 personnes depuis le 16 janvier », confirme Valois Malenfant, secrétaire général de la Régie régionale de Québec. En comptant les ambulanciers et employés de la Santé publique, 150 travailleurs de la santé ont participé à l'effort de guerre.

LA RÉGIE PAIE

« Il s'agit de retraités, d'employés à temps partiel, des occasionnels, des employés réguliers aussi qui pouvaient être remplacés », explique M. Malenfant. Les employés sont volontaires et leur salaire est assumé par la Régie de Québec.

On compte ainsi 70 infirmiers et infirmières, 30 préposés aux bénéficiaires, sept infirmières-auxiliaires, six commissionnaires et cinq auxiliaires familiaux, presque tous employés d'hôpitaux ou de CLSC.

De plus, 25 ambulanciers et cinq employés de la santé publique, des agents de recherche, une secrétaire et un médecin se sont rendus sur place.

Actuellement, 120 personnes sont réfugiées au campus Notre-Dame de Foy, ce qui nécessite la présence de moins à temps partiel d'infirmières, d'organiseurs communautaires et de travailleurs sociaux.

EN BREF

Maintenant... les inondations

L'inventaire des sous-sols inondés, mené depuis quelques jours par la Sécurité civile dans les villes sinistrées de la Montérégie, a fait surgir hier une autre triste réalité du prochain retour à la maison des personnes privées de courant. Pas moins de 3885 sous-sols auraient été inondés en Montérégie, selon les premières constatations faites par des municipalités de la Rive Sud, et au moins 34 d'entre elles, sur les 213 où des données étaient disponibles, considèrent que la situation ne sera pas sous contrôle avant le retour des évacués. La très grande majorité des cas rapportés sont concentrés dans trois municipalités situées sur le bord du Richelieu, soit Saint-Athanase, Saint-Blaise-sur-Richelieu et Iboville, qui comptent à elles seules environ 3400 cas d'inondation, dont 3000 à Saint-Athanase seulement. (PC)

Des militaires « en boisson »

Trois soldats impliqués dans la mission d'aide aux municipalités touchées par la récente tempête de verglas ont été arrêtés par la police militaire pour avoir consommé de l'alcool à Alexandria, au nord de Cornwall, dans l'est de l'Ontario. Les trois soldats, arrêtés vendredi dernier, avaient terminé leur travail pour la journée. Six autres soldats ont aussi été arrêtés le 12 janvier pour avoir enfreint la directive interdisant toute consommation d'alcool pendant la mission. Les militaires feront l'objet de mesures disciplinaires. (PC)

Chrétien la tête sur le billot

Son entourage discret sur les droits des militants

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien devra soumettre son leadership à un vote au prochain congrès national du Parti libéral du Canada (PLC), qui aura lieu à Ottawa du 19 au 22 mars.

Mais les dirigeants du parti n'ébruient pas trop le fait que tous les militants ont maintenant le droit de réclamer la tenue d'une course à la direction du parti, notamment dans les provinces de l'Ouest, où l'appui à Jean Chrétien est moins solide, de peur que cela ne cause un embarras à leur chef.

Certains d'entre eux ont encore en mémoire l'affront qu'ont servi les militants péquistes à leur chef Lucien Bouchard, en novembre 1996. Malgré sa grande popularité auprès de l'électorat, près du quart des délégués au conseil général avaient désavoué leur chef lors d'un vote de confiance.

D'autres craignent que la mince victoire des libéraux aux dernières élections fédérales, alors que tous les sondages leur prédisaient une victoire facile, n'incitent quelques militants à manifester leur grogne à l'endroit de Jean Chrétien.

À l'origine, le congrès national du PLC devait avoir lieu en novembre, mais des conseillers du chef libéral ont convaincu les dirigeants du parti, l'été dernier, de le devancer au mois de mars, afin de liquider la question du leadership avant que le dossier de l'unité nationale n'occupe à nouveau l'avant-scène de l'actualité.

Les statuts du parti prévoient que le chef doit soumettre son leadership à un vote de confiance au premier congrès national ayant lieu après des élections. M. Chrétien a obtenu l'appui de 91,2% des délégués la dernière fois que les délégués se sont prononcés sur cette question, en avril 1994.

Des militants d'au moins une circonscription, celle de Calgary-Ouest, se sont plaints de n'avoir pas été informés, au moment du choix des délégués qui se rendront à Ottawa, qu'ils avaient aussi le droit d'exiger la tenue d'une telle course par l'entremise d'un vote secret.

En Ontario, en revanche, où le chef du PLC jouit d'une bonne cote d'amour auprès des militants libéraux, et où le parti a récolté 101 des 103 circonscriptions aux dernières élections, les dirigeants du parti ont pris soin de leur rappeler qu'ils ont droit de se prononcer sur le leadership de leur chef.

Au Québec, il semble que les militants aient aussi été prévenus de la tenue de ce vote, selon le député de Brossard-La Prairie, Jacques Saada, qui agira d'ailleurs à titre de coprésident du congrès national. « Les militants ont été prévenus puisque, dans les circonscriptions où les délégués ont été choisis, ils ont déjà voté sur cette question », a-t-il déclaré. Pourquoi certains militants ont été prévenus tandis que d'autres ont été tenus dans l'ignorance? Le bureau national du PLC rejette tout blâme, indiquant simplement qu'il incombait à chacune des ailes provinciales du parti d'informer les militants. « Ce sont les ailes de chacune des provinces qui sont responsables d'envoyer les avis et d'organiser les réunions. Nous n'avons aucun contrôle là-dessus », a expliqué Aurèle Gervais, directeur des communications au PLC.

Même si certains grognent de n'avoir pu se prononcer sur cette question, personne ne s'attend à ce que les militants cherchent à évincer M. Chrétien de son poste, lui qui a déjà indiqué son intention de terminer son second mandat et a laissé la porte grande ouverte à la sollicitation un troisième.

Affaires au coeur du Vieux-Québec



Programme corporatif
19 octobre 1997 au 30 avril 1998

- Entièrement rénové
- Chambre de catégorie supérieure
- Stationnement intérieur à titre gracieux
- Journal du matin livré à la chambre
- Appels locaux sans frais
- Piscine intérieure / club santé
- Restaurant fine cuisine à « La Table du Manoir »
- Resto-bistro - Le Saint-James
- 7 salles de réunions pour des groupes jusqu'à 200 personnes

À partir de 85\$*
par chambre, par nuit



Manoir Victoria

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) Canada G1R 4H8
Tél.: (418) 692-1030 Téléc.: (418) 692-3822
www.qbc.clic.net/manvic manvic@qbc.clic.net

1 800 463-6283

*Non valide les 6, 7, 12, 13 et 14 février 1998

Forfait réunion à partir de 59\$ par personne, par jour

ACURA 1.6EL Sport et Integra



278\$*

Par mois
Transport et préparation inclus


Incluant, sur la 1.6EL Sport '98: Climatisation • Radio AM/FM avec lecteur de disques compacts • Boues en alliage • Volant garni de cuir • Deux sièges gonflables (SBS) • Régulateur de vitesse • Assistance routière

24 heures Acura • Service d'entretien Acura. Incluant, sur l'Integra '98: Climatisation • Radio AM/FM avec lecteur de disques compacts • Vitres et miroirs électriques • Deux sièges gonflables (SBS) • 4 freins à disque • Pare-chocs redessiné • Assistance routière 24 heures Acura • Service d'entretien Acura.

À ce taux-là, vous avez même le choix de l'Acura.

L'Acura 1.6EL Sport 1998
L'Acura Integra 1998



Une vision qui inspire un élan de passion. **ACURA**

ACURA Optima

QUÉBEC (Québec)

Voisin des Galeries de la Capitale
4901, boul. des Galeries,
Québec G2Z-8180
Ext. de Québec 1-888-21-ACURA

*Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois, établi pour l'Integra, modèle DC-434W (total des paiements : 13 344 \$) et la 1.6EL, modèle MB426W (total des paiements : 13 344 \$). Un acompte de 2 350 \$ pour l'Integra et de 2 195 \$ pour la 1.6EL, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (reste de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle pré-déterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Offre disponible uniquement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation de crédit. Les deux premiers services d'entretien sont compris.

Santiez sur l'occasion.

40\$

20\$



Choix de forfaits

400 minutes 40\$ par mois

100 minutes 20\$ par mois

- Quelle que soit l'heure
- Facturation à la seconde
- Aucun contrat à long terme

EN PLUS

- Choix d'appareils à partir de 100 \$
- Puce à seulement 25 \$



Veillez prendre note que les prix du permis SCP, des Services personnalisés ainsi que les frais d'interurbains et d'itinérance ne sont pas compris dans ces programmes tarifaires.

Appelez-le par son nom:
682-FIDO
www.fido.ca



C'EST VOUS LE MAÎTRE.

fido LES MAGASINS

- Place Sainte-Foy, édifice des Ailes de la mode, en face du Beaugarte
- Place Laurier, en face du magasin Le Château, 1^{er} étage
- Galeries de la Capitale, près du magasin Eaton, 2^e étage
- Place Fleur de Lys
- Les Galeries Chagnon, Lévis

Fido vous attend aussi dans les magasins suivants de la région de Québec:












Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

Les Canadiens sont encore trop sédentaires

OTTAWA (PC) — Depuis les années 80, les Canadiens, y compris les Québécois, ont fait des efforts soutenus pour améliorer leur condition physique. Cependant, il reste encore du chemin à parcourir, beaucoup de chemin à parcourir.

Selon l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, qui rendait publique une étude sur le sujet, hier, l'avenir est inquiétant à cause du retard qu'ont pris les Canadiens.

«Même s'il y eu des progrès significatifs, on constate que les deux tiers des

On conseille une heure d'activité modérée par jour

Canadiens, soit une solide majorité, sont inactifs. Nous craignons que ce problème ait de plus en plus de répercussions au fur et à mesure du vieillissement de la population»,

affirme Cora Craig, présidente de l'institut.

En 1981, un sondage révélait que 80% des Canadiens étaient inactifs, c'est-à-dire qu'ils ne pratiquaient aucune activité physique régulière.

Le même sondage effectué en 1995 par l'institut (il s'agit des plus récentes données) indique que le taux d'inactivi-

té est maintenant passé à 63%.

AU QUÉBEC

Au Québec, en 1981, la situation était pire encore: 82% de la population était sédentaire. L'amélioration a été importante en 1995, mais pas assez pour rattraper la moyenne canadienne: le taux québécois d'inactivité atteignant 69%.

L'écart vaut aussi pour les provinces de l'Atlantique, qui affichent des taux similaires à ceux du Québec (celui du Nouveau-Brunswick est de 67%). En fait, plus on va vers l'Ouest plus la population est en forme. En Colombie-Britannique, par exemple, le taux d'inactivité s'établit à 58%.

Cette différence régionale, l'institut a de la difficulté à l'expliquer. Est-ce un trait culturel ou est-ce l'effet du temps plus rude de l'Est du pays qui rend les gens casaniers? On le sait que trop.

Mais, peu importe les raisons, il reste que les solutions sont, pour tous, les mêmes. Aussi, l'institut conseille l'équivalent d'une heure d'activité modérée par jour. Marcher, monter les escaliers, courir, nager, toutes les activités sont bonnes. L'important, c'est d'en faire, que ce soit dans le cadre du travail ou pendant les heures de loisir.

«La première chose à faire, c'est de cesser de rester assis devant la télé-



Mme Cora Craig

sion. Il faut en limiter l'écoute à une demi-heure. Bref, il faut se lever et faire quelque chose», dit Mme Craig.

«Si on examine le mode de vie actuel de tous les groupes d'âges du Canada, on constate qu'ils sont sérieusement à risque de souffrir de plusieurs maladies», souligne de son côté le Dr Nick Busing, président du Collège des médecins du Canada, organisme qui a contribué à la réalisation de l'étude.

COMMISSION ROBERGE

Statut de « participant » restreint pour la SRC

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Le président Yvon Roberge a refusé, hier, la requête de M^{re} Clément Groleau, représentant l'association des réalisateurs et le syndicat des communications de Radio-Canada, dont M^{me} Anne Panasuk et M. Jean-Claude Le Floch sont membres, afin d'obtenir le statut de « participant » à la commission Roberge.

De fait, le juge Roberge demande des précisions: « J'aimerais que vous me fassiez parvenir un document signé par Mme Panasuk et M. Le Floch prouvant qu'ils vous ont bien donné le mandat de les représenter via leur association et leur syndicat ».

M^{re} Groleau s'est défendu en disant qu'il avait déposé cette requête dans le but d'assurer à tous les membres de cette association et de ce syndicat, dont la journaliste Anne Panasuk et le réalisateur Jan-Claude Le Floch font partie, le droit à la protection de leur réputation, de leur intégrité et de leur crédibilité. « Nous voulons aussi qu'ils puissent continuer à travailler en toute quiétude et sérénité », a-t-il ajouté.

Le magistrat a rapidement répliqué

en rappelant qu'il n'était pas de son mandat de faire le procès des matières journalistiques. « Nous sommes ici pour essayer de connaître toute la vérité concernant la mort de Moïse Régis et d'Achille Vollant, survenue en juin 1977 sur la rivière Moïse ».

Le président Roberge a tout de même mentionné à M^{re} Groleau qu'il avait deux possibilités: La première serait d'avoir un statut « d'observateur », ce qui lui donnerait le droit de poser des questions, mais en justifiant le pourquoi à chaque fois. L'autre solution, serait d'obtenir le statut de « participant », mais uniquement lorsqu'il sera question de Mme Panasuk ou de M. Le Floch. « C'est-à-dire qu'il pourra intervenir sur toutes questions qui traitent du travail accompli pour les réalisations dans son sens large de Jean-Claude Le Floch et de M^{me} Anne Panasuk des émissions d'Enjeux de Radio-Canada », expliqué le président Roberge.

« Je vais contacter mes clients et réfléchir à ces propositions et je vous donnerai ma réponse demain (aujourd'hui) », a lancé M^{re} Groleau, qui semble-t-il optera pour la seconde proposition.

LOI RÉFÉRENDIAIRE

Le rapport de Côté déposé aujourd'hui

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement québécois sera saisi aujourd'hui des suggestions de révision de la loi électorale que vient de préparer le comité présidé par l'ex-directeur des élections, Pierre-F. Côté.

Les changements à cette loi sont devenus nécessaires à la suite du jugement de la Cour suprême qui, en novembre, annulait certaines dispositions concernant les dépenses électorales permises lors d'une campagne.

C'est un volumineux rapport de près de 400 pages, en quatre sections et avec annexes, que M. Côté transmettra aux instances gouvernementales.

À la demande du ministre Guy Chevrette, responsable du dossier électoral, l'ancien directeur des élections devait trouver une solution de remplacement au texte de loi jugé invalide par le tribunal.

M. Côté a travaillé à la rédaction de son rapport en collaboration avec trois universitaires, soit Jacques Frémont de l'Université de Montréal, Guy Tremblay de l'Université Laval et Yves-Marie Morrissette, de l'Université McGill.

Le gouvernement souhaite que la victoire d'un camp lors d'un référendum ne soit pas attribuable à des moyens financiers plus puissants, qu'il y ait en fait égalité des chances pour les deux camps dans la loi.

AUTRES AMENDEMENTS

M. Côté a étudié et proposé des amendements possibles à la loi électorale, par exemple des moyens pour qu'un électeur s'identifie à son arrivée au bureau de scrutin, ou pour que les jeunes atteignant 18 ans ou les nouveaux citoyens soient automatiquement inscrits sur les listes électorales dès qu'ils acquièrent le droit de voter.

EN BREF

Modifications aux brevets pharmaceutiques

La guerre entre l'industrie pharmaceutique et les fabricants de produits génériques risque de reprendre de plus belle. Le ministre fédéral de l'Industrie, John Manley, a annoncé hier qu'il maintenait une protection de 20 ans pour l'industrie pharmaceutique d'origine tout en accordant quelques timides concessions aux fabricants de médicaments génériques. Une partie de bras s'est apparemment jouée entre M. Manley et le ministre de la Santé, Allan Rock, plus favorable à l'industrie générique, mais c'est M. Manley qui a eu le gros bout du bâton. Il ne fallait pas s'attendre à de gros changements, a répété hier M. Manley. Il avait déjà expliqué devant un comité parlementaire que le Canada maintiendrait cette protection de 20 ans pour se conformer à ses engagements internationaux en vertu de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain. « Il n'était pas question de changer cette période de 20 ans », a-t-il souligné, ni de l'augmenter, comme le souhaitaient les multinationales. (FC)

POURQUOI NOS REER SONT-ILS DIFFÉRENTS ?



DEMANDEZ À SIMON MARTIN.

OU À SON PAPA.

Simon Martin est un peu jeune pour discuter de finances. Par contre, dans quelques années, ce petit bout de chou sera heureux que son père nous en ait parlé.

Nos représentants

Comme l'a découvert Pierre Martin, au Groupe Investors, nous prenons le temps qu'il faut pour bien comprendre ce qui compte vraiment dans votre vie. Notre représentant travaille main dans la main avec vous afin de mettre sur pied un plan d'investissement à long terme diversifié qui englobe vos besoins et vos objectifs financiers, pas uniquement votre REER annuel. Cela grâce à des fonds de placement, du financement hypothécaire et des plans d'assurances personnelles.

Nos solutions

Pour Pierre, cela se traduit par un portefeuille d'investissement sur mesure pour ses REER appuyé de stratégies fiscales solides. De plus, un plan financier l'aidera à rembourser son hypothèque rapidement pour ensuite amasser des fonds destinés aux études de son fils. Au Groupe Investors, nous croyons qu'il existe une stratégie parfaite pour chaque investisseur, même pour ceux qui en sont à leurs premiers pas.

Téléphonez-nous sans frais au 1 888 746-6344. Ou visitez notre site Internet au www.investorsgroup.com.

IG Groupe Investors
Services financiers Groupe Investors Inc.

LE MONDE

Bill Clinton en état de siège

Une histoire d'incitation au parjure hante le président des É.-U.

■ WASHINGTON (d'après AFP et AP) — Le président américain Bill Clinton, déjà éclaboussé par de nombreux scandales, a nié avec colère hier les allégations selon lesquelles il aurait eu une relation sexuelle avec une jeune stagiaire de la Maison-Blanche et cherché à faire obstruction à la justice en lui demandant de donner un faux témoignage, ce qui serait susceptible d'une possible destitution.

« Les allégations que j'ai lues ne sont pas vraies », a affirmé M. Clinton dans une interview à la chaîne américaine PBS. « Je n'ai demandé à personne d'aller dire quelque chose qui ne soit pas vrai ».

Le président a nié l'existence d'une liaison avec cette ancienne stagiaire Monica Lewinsky, qui a commencé à travailler à la Maison-Blanche à 21 ans en 1995, mais en employant à chaque fois le temps présent.

« Il n'y a pas de relation sexuelle — ou aucune autre relation inappropriée d'aucun type », a-t-il dit.

Le président Clinton a encore indiqué qu'il ne voyait rien qui puisse servir de fondement aux révélations explosives qui ont fait surface hier dans la presse américaine.

« Tout ce que je sais, je l'ai lu. Je coopérerai avec l'enquête », a déclaré M. Clinton.

Le procureur indépendant Kenneth Starr a reçu l'autorisation d'un panel de trois juges d'une cour d'appel pour étendre à ces nouvelles allégations son enquête actuelle sur les différents scandales touchant l'administration Clinton, dont l'imbricatio politico-immobilier Whitewater.

DOCUMENTS SAISIS

Un responsable américain a indiqué hier soir que le bureau de M. Starr avait officiellement demandé la saisie

à la Maison-Blanche de documents concernant cette affaire.

Hier, tous les commentateurs soulignaient le danger, pour M. Clinton, des découvertes attribuées à M. Starr, qu'un hebdomadaire qualifiait déjà il y a deux ans d'« homme le plus dangereux de Washington ».

M. Clinton n'a pas toutefois nié avoir parlé à Monica Lewinsky.

Ce nouveau scandale pourrait avoir de graves conséquences pour le président américain, car les allégations comportent des accusations criminelles commises à la Maison-Blanche et susceptibles d'entraîner, si elles étaient avérées, une procédure de destitution.

VÉRITABLE SÉISME

L'affaire, qui a créé un véritable séisme à la Maison-Blanche, est partie de révélations de presse affirmant que le procureur Starr était en possession d'enregistrements de conversations entre Monica Lewinsky et une ancienne employée de la Maison-Blanche, Linda Tripp, qui travaille actuellement au Pentagone.

Enquêtant jusqu'à présent principalement sur les affaires Whitewater et Filegate, M. Starr connaissait M^{me} Tripp pour l'avoir interrogée dans le cadre de ces affaires.

CNN a fait état de 17 cassettes, enregistrées par téléphone apparemment à l'insu de M^{me} Lewinsky. Dans celles-ci, elle y raconterait de manière explicite sa liaison avec M. Clinton et le fait qu'il lui aurait recommandé de mentir. Elle a toutefois déposé sous serment le 7 janvier dans l'affaire Paula Jones, niant les faits.

FBI

M. Starr a récemment demandé au FBI de surveiller M^{me} Lewinsky, a indiqué CBS hier soir.

Selon CBS, des agents camouflés du FBI ont surveillé la semaine dernière dans le bar d'un hôtel proche de Washington une conversation entre Mesdames Lewinsky et Tripp. Les agents du FBI ont pris des photos.

Linda Tripp avait un micro et un magnétophone accrochés à sa jambe.

La chaîne de télévision assure aussi que Kenneth Starr avait décidé de cet-

te surveillance par le FBI après avoir entendu « une partie » des 17 bandes enregistrées par M^{me} Tripp.

Citant « une source au courant des bandes », CBS a indiqué que l'on y entend souvent Lewinsky, « en larmes », prier Tripp de l'aider à cacher une liaison présumée avec M. Clinton.

Mais Tripp lui a répondu qu'elle dirait la vérité si on la lui demandait.

Monica Lewinsky doit déposer demain dans le cadre de l'affaire Paula Jones, une ancienne employée de l'État de l'Arkansas qui accuse Bill Clinton de harcèlement sexuel.

Les quotidiens *Washington Post* et *Los Angeles Times* ont rapporté que la jeune femme aurait paniqué en décembre en recevant une convocation pour témoigner dans l'affaire Paula Jones. Elle aurait alors joint M. Clinton au téléphone et celui-ci lui aurait conseillé de ne pas se faire de souci et de démentir toute allégation de liaison entre eux deux. Le président aurait ajouté que l'un de ses conseillers extérieurs et vieil ami, l'avocat Vernon Jordan, l'aiderait à mettre au point son témoignage.

EN BREF

CHILI

Pinochet accusé

Une plainte déposée par le Parti communiste chilien (PC) contre le général Augusto Pinochet, pour homicides, a été déclarée recevable par le juge désigné par la Cour d'appel de Santiago, a annoncé l'avocat de l'accusation Eduardo Contreras. Dans sa plainte le PC accuse le général Pinochet, d'être responsable de l'assassinat de quatre de ses dirigeants nationaux et du sort des militants et sympathisants de gauche disparus ou exécutés après le coup d'État militaire du 11 septembre 1973 dirigé contre le président socialiste élu Salvador Allende au terme duquel Pinochet pris le pouvoir. Augusto Pinochet, 82 ans, commandant en chef de l'armée de terre chilienne depuis le 23 août 1973, doit quitter son poste le 10 mars prochain. La plainte, déposée la semaine dernière par le PC, vise à empêcher Pinochet, de devenir membre du Congrès en tant que « sénateur à vie » à compter du 11 mars prochain, conformément à une disposition de la Constitution chilienne, promulguée en 1980 alors qu'il était chef de l'État (1973-1990). (AFP)

ÎLES CANARIES

Gourou libéré

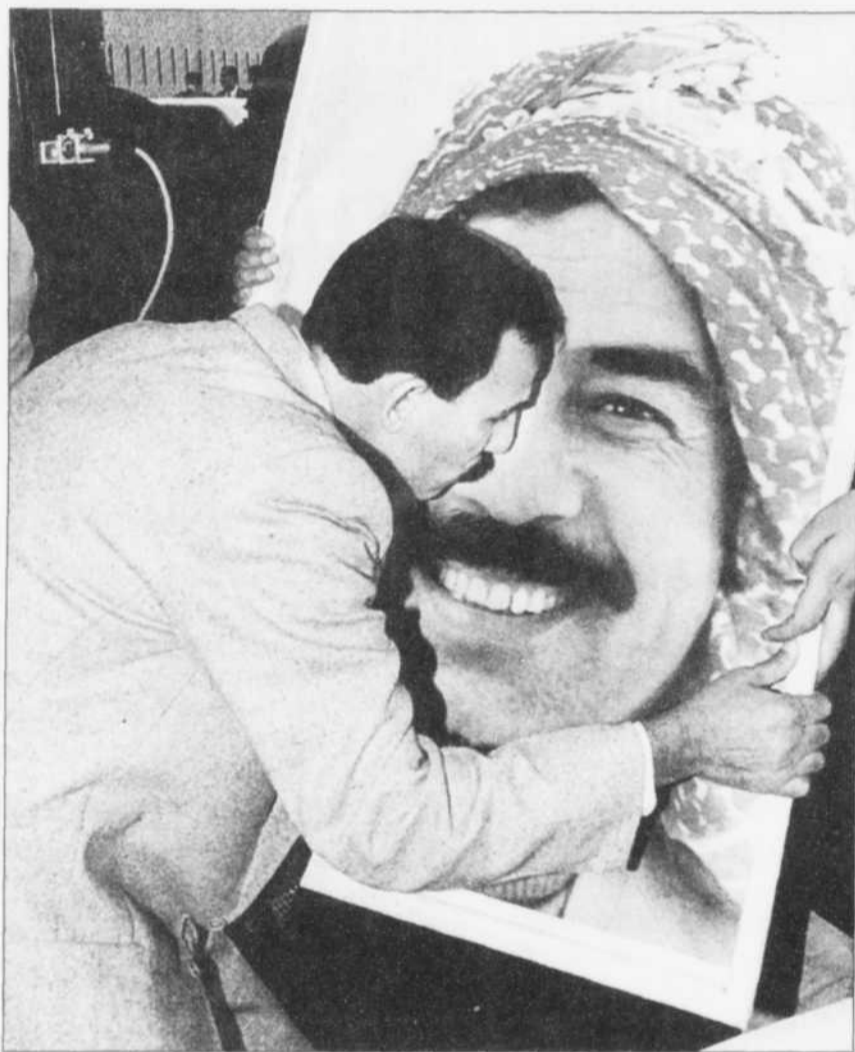
Une psychologue allemande, gourou d'une secte soupçonnée de préparer un suicide collectif aux Canaries, a été remise en liberté sous caution hier par un juge espagnol, a rapporté l'agence EFE. Heide Fittkau-Garthe, 57 ans, reste inculpée pour tentative de meurtre et incitation au suicide des 31 adeptes de la secte. Elle avait été arrêtée le 8 janvier à quelques heures du moment prévu pour le suicide collectif. Selon la police espagnole, les adeptes de la secte sont persuadés qu'un vaisseau spatial devait venir chercher leurs corps au sommet du volcan Teide, sur l'île de Tenerife. Cette organisation pourrait être liée à l'Ordre du temple solaire. Le juge Juan Luis Lorenzo Bragado a assorti cette remise en liberté d'une mesure de discrétion qui interdit de dévoiler les conditions de la caution. (AP)

ALGÉRIE

Bombes à Alger

Deux bombes ont explosé hier dans Alger, dont l'une a fait deux morts et plusieurs blessés près de la principale faculté, marquant ainsi la reprise d'une campagne de terreur aveugle dans les villes. Quatre attentats à l'explosif ont été commis au cours des deux derniers jours, dont deux lundi, durant la visite à Alger de la délégation de la trêve européenne. Les commandos islamistes tentent de semer de nouveau la terreur dans les villes, en déposant des bombes dans les lieux publics très fréquentés. Survenant après une série de tueries de masse dans les campagnes, cette stratégie de la terreur porte la marque du Groupe islamique armé (GIA). (AFP)

Un bisou pour Saddam



LE SOLEIL

Un prisonnier jordanien libéré hier par Saddam Hussein embrasse la photo du président irakien en guise de remerciement. Il fait partie d'un groupe d'opposants au roi Hussein libérés par Bagdad et qui ont regagné leur pays hier. Le geste du président irakien est destiné visiblement à contrarier le monarque jordanien qui prend de plus en plus ses distances vis-à-vis du régime de Bagdad. L'Irak a par ailleurs défilé hier le Conseil de sécurité en refusant de laisser les experts en désarmement de l'ONU mener librement leurs inspections notamment sur les fameux « sites présidentiels », les accusant d'être des « flics » et des « espions » sans compétence, selon le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz. À New York, l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, Bill Richardson, a jugé « très inquiétantes » les nouvelles d'Irak.

Elizabeth Buttle a menti

La présumée mère de 60 ans a fourni une fausse identité et un faux âge pour se faire féconder

LONDRES (AFP) — Elle se présentait comme une paisible fermière galloise qui avait défié les lois de la nature en devenant mère à 60 ans: mais Elizabeth Buttle a machiavéliquement trompé médecins, proches et journalistes, a révélé la presse hier.

« C'est sans doute le bon air de la campagne », avait avancé la fermière pour expliquer la naissance de son petit Joseph David. Un « bébé miracle », disait-elle, qui lui avait valu le titre de mère la plus âgée de Grande-Bretagne, les honneurs de toute la presse, et les commentaires stupéfaits du corps médical.

Mais en remontant la piste, la presse populaire a mis au jour un incroyable échec de mensonges. Elizabeth Buttle, qui jouait les femmes du terroir un peu naïves, a en fait dissimulé son identité et son âge pour obtenir une fé-

condation in vitro et menti à sa famille, a révélé hier le quotidien populaire *Daily Express*.

Lorsqu'elle part à Londres pour quelques jours au début de 1997, la grand-mère raconte à ses proches qu'elle va se faire opérer la gorge. Une fois dans la capitale, elle se rend dans une clinique spécialisée dans les traitements anti-stérilité, donne une fausse identité, Tracy Williams, un faux âge, 49 ans, et obtient une fécondation in vitro.

La clinique mise en cause n'a pas démenti hier avoir traité « Tracy Williams ». Le *London Gynaecology and Fertility Centre* a simplement affirmé qu'il « ne donnait pas de traitement

anti-stérilité aux femmes de plus de 55 ans ». Avant de reconnaître qu'il ne réclamait pas d'acte de naissance et devait « réfléchir » au renforcement de ses règles.

Cet aveu déguisé a immédiatement relancé le débat sur la fécondation in vitro pour les femmes âgées.

De retour dans sa campagne et enceinte, Tracy Williams alias Elizabeth Buttle continue à mentir. Elle affirmait avoir 54 ans, cette fois, aux médecins de l'hôpital de Carmarthen où elle accouchera et qui s'extasieront publiquement sur la naissance du bébé-miracle. Ils se réfugient aujourd'hui dans un « pas de commentaires » gêné.

Elizabeth Buttle mentira aussi à son amant, un homme marié père de quatre enfants, qui se verra attribuer par la fermière la paternité du bébé. Il ne gardera pas à quitter sa maîtresse,

à Maghera, à 50 km de Belfast.

Selon des témoins, Ben Hughes, 55 ans, a été abattu alors qu'il se trouvait dans sa voiture devant la quincaillerie qu'il tenait dans le quartier protestant de Sandy Row. Il est mort sur le coup. Son agresseur a pris la fuite à pied.

ATTAQUE NON REVENDIQUÉE

Cette attaque n'a pas été revendiquée, mais la police soupçonne le principal groupe para-militaire loyaliste, l'Association de défense de l'Ulster (UDA).

Quelques heures plus tard, un chauffeur de taxi catholique a échappé de peu à un attentat similaire. Une balle lui est passée tout près de la tête alors qu'il circulait dans le nord de Belfast.

La plupart des actes de violence récents sont le fait de deux groupes extrémistes, l'Armée irlandaise de libération nationale (INLA) côté catholique, et la Force des volontaires loyalistes (LVF) côté protestant.

Ce groupuscule a signé la mort de quatre catholiques depuis l'assassinat en prison de son chef Billy Wright par des extrémistes catholiques.

Chauffeurs de taxi, portiers de bar, joueurs de hurling ou de football gaélique sont devenus les cibles privilégiées des tueurs, qui recommencent à s'attaquer aux « proies faciles », et plus seulement à des proches des militaires ou des partis politiques.

Les proies faciles sont redevenues des cibles de choix

Ceux qu'elle a trompés se sentent presque coupables...

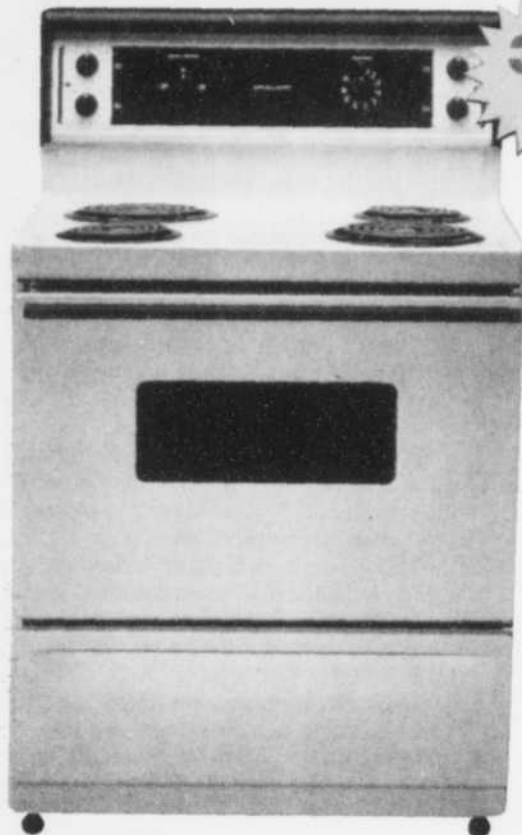
25
ans

LA VENTE DU MILLION

Aucun comptant, aucun paiement, aucun intérêt

Commencez à payer dans 1 an* ou en 25 versements égaux*

Prix réduits sur toute la marchandise



30 pi cu

McCLARY

Cuisinière

(173424)
Four à nettoyage facile
Noir sur blanc

429⁹⁵

25 versements **17¹⁹**

SANS INTÉRÊT



18 pi cu

McCLARY

Réfrigérateur

(195850)
2 bacs à fruits et à légumes
Tablettes ajustables
Noir sur blanc seulement

659⁹⁵

25 versements **26³⁹**

SANS INTÉRÊT

À l'achat d'un ensemble: réfrigérateur, cuisinière et laveuse-sécheuse
Dans les marques: GE - Whirlpool - Frigidaire - Amana - HotPoint

Obtenez **200\$** en certificats-cadeaux



15 pi cu

Danby®

Réfrigérateur (186333)

- Bacs jumelés en fini blanc pourvoient un rangement indépendant pour la haute et la basse humidité
- Couvercle de bacs jumelés en verre trempé pourvoit plus de rangement
- 3 Clayettes coulissantes à 6 positions sont plastifiées et pourvues de butés
- 1 Clayette pleine largeur à 3 positions dans le congélateur
- 2 Moules à glaçons
- 4 Profonds baiconnets de porte avec deux bacs à oeufs amovibles

599⁹⁵

25 versements **23⁹⁹**

SANS INTÉRÊT

<p>Lave-vaisselle</p> <p>(173707) Modèle à encastrer 2 niveaux de lavage Séchage avec ou sans chaleur</p> <p>299⁹⁵</p> <p>25 versements 11⁹⁹</p> <p>SANS INTÉRÊT</p>	<p>Lave-vaisselle</p> <p>(199823) 4 cycles Panier à rebord élevé 3 niveaux de lavage Blanc</p> <p>399⁹⁵</p> <p>25 versements 15⁹⁹</p> <p>SANS INTÉRÊT</p>
---	--



McCLARY

Laveuse

(159929)

- Laveuse de grande capacité
- 2 niveaux d'eau
- 3 choix de température
- Lavage/rinçage
- 4 programmes
- Noir sur blanc seulement

Sécheuse

(159932)

- Très grande capacité
- Panier en "Permatuf" à l'épreuve de la corrosion
- Châssis entièrement en acier galvanisé
- Noir sur blanc seulement

L'ensemble **799⁹⁵**

25 versements **31⁹⁹**

SANS INTÉRÊT

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

A M E U B L E M E N T S T A N G U A Y

OUVERT LE DIMANCHE
de midi à 17h

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

Commande téléphonique • Utilisez nos lignes sans frais **AVANTAGE 1-800**

LÉVIS:

5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy)
1-800-563-4511
(418) 833-4511

BEAUPORT:

535, boul. Ste-Anne
1-800-563-6282
(418) 667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ormière
1-800-563-4411
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul. des Récollets
1-800-465-2200
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:

822, boul. Sainte-Anne Rte 132, Cté de Rimouski
1-800-463-4411
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:

1990, boul. Talbot
1-800-363-4711
(418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP:

245, Hôtel-de-Ville
1-800-510-4711
(418) 867-4711